

Atlas des
oiseaux nicheurs
Ontario
Breeding Bird Atlas

ANNEXES

Avril 2021

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario

Téléphone : 519 586-3531, poste 123

Courriel : atlas@birdsontario.org

Site Web : www.birdsontario.org

L'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, l'oeuvre de cinq partenaires :



Le ministère des
Richesses naturelles et
des Forêts de l'Ontario

This project was undertaken in partnership with
Ce projet a été réalisé en partenariat avec



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Merci beaucoup à [nos supporters](#)

Table des matières

Annexe A : La sécurité avant tout	2
Annexe B. Contribution des observateurs débutants au 3 ^e Atlas	11
Annexe D. Accès aux parcs nationaux et provinciaux	5
Annexe E. Téléchargement et utilisation de l'application NatureCounts	6
Annexe F – Utiliser des cartes numériques	7
Annexe G. Indices de nidification	11
Annexe H. Dates sûres/périodes de reproduction	16
Annexe I. eBird et l'atlas.....	21
Annexe J : Remplir la liste d'observations de l'Atlas	26
Annexe K. Information sur les espèces importantes	31
Annexe L : Code d'éthique à l'égard des espèces sensibles et de l'observation d'oiseaux ...	36
Annexe M : Localisation	40
Annexe O. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario Conditions	44

Annexe A : La sécurité avant tout

COVID-19

Veillez lire notre fiche d'information Participation au 3^e atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario pendant la pandémie de COVID-19 avant de participer aux activités de collecte de données de l'atlas - [cliquez ici](#)

Déclaration de responsabilité

La déclaration suivante est adaptée des conditions générales fournies dans l'inscription des bénévoles en ligne. Veuillez vous inscrire si vous ne l'avez pas encore fait ([cliquez ici](#)).

En tant que participant volontaire à nos programmes, vous êtes entièrement responsable de votre propre sécurité et de votre assurance personnelle en cas de blessure. Vous n'êtes pas considéré comme un employé d'Oiseaux Canada, ni de l'une des [organisations partenaires](#) ou de l'un des commanditaires. Veuillez faire preuve d'une grande prudence et d'un grand soin sur le terrain lors de la collecte des données. Les partenaires ne sont pas non plus responsables des dommages causés aux véhicules ou au matériel pendant les activités sur le terrain. Les participants peuvent être tenus responsables des dommages causés aux terrains et aux biens. Veuillez donc faire preuve de respect et de prudence lorsque vous fréquentez des terrains privés. Le cas échéant, veillez toujours à obtenir une autorisation explicite avant d'accéder à un terrain. Soyez courtois et poli avec les propriétaires fonciers et rappelez-vous que leur permission est volontaire et qu'ils nous aident tous à atteindre nos objectifs pour une bonne couverture du territoire.

Directives générales de sécurité

Il est important qu'atlasser soit agréable, mais **la sécurité doit toujours primer**. Planifiez votre itinéraire et préparez-vous aux dangers que vous pourriez rencontrer en cours de route. Peu importe où vos activités de collecte de données de l'atlas vous mènent, nous vous recommandons de préparer à l'avance vos outils de communication et votre itinéraire, et d'informer un ami ou un membre de votre famille de l'endroit où vous prévoyez effectuer votre relevé, de l'heure à laquelle vous comptez revenir et de la façon de communiquer avec vous en cas d'urgence.

Notez que vos activités de relevé peuvent vous amener dans des zones couramment utilisées pour les loisirs, la chasse et d'autres usages. Nous vous recommandons de consulter le site Web du ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario ([ici](#)) pour connaître les règlements en vigueur dans votre région. Pendant les saisons de chasse active, portez toujours des vêtements à haute visibilité pour vous assurer d'être bien vu.

Nous vous recommandons d'être accompagné d'autres personnes, en particulier si vous allez travailler dans des régions éloignées ou si vous prévoyez travailler loin des routes.

Si vous effectuez vos relevés seul, nous vous recommandons de réfléchir aux questions suivantes:

- Avez-vous dit à quelqu'un où vous allez et quand vous serez de retour? Cette personne peut-elle être votre contact en cas d'urgence?
- Disposez-vous de méthodes de communication et de renseignements fiables sur les personnes à contacter en cas d'urgence?
- Avez-vous évalué vos limites personnelles et les risques que vous pourriez rencontrer?
- Disposez-vous des équipements de sécurité nécessaires et savez-vous comment les utiliser?
- Avez-vous vérifié les prévisions météorologiques pour les zones où vous avez l'intention d'effectuer vos relevés afin de vous assurer que le temps prévu ne constituera pas une menace pour votre sécurité (p. ex. neige abondante, pluie, éclairs ou vents violents)?

Pour collecter des données à proximité des routes, faites attention à la circulation. Garez-vous en toute sécurité (hors de la route ou utilisez des cônes réfléchissants). Respectez le code de la route et ne vous laissez pas distraire! Portez des vêtements clairs ou réfléchissants (p. ex. un gilet de sécurité à haute visibilité) lorsque vous réalisez vos relevés en bordure de route. Tenez compte de la neige, de la boue, des ornières, des ponts, des affouillements et des autres conditions de la route, et assurez-vous que votre véhicule est adapté à ces conditions.

Si vous accédez à des sites par voie d'eau, tenez compte de la circulation des bateaux et de la météo. Respectez toutes les réglementations maritimes. Portez un gilet de sauvetage et assurez-vous de porter l'équipement de sécurité requis (voir ce [lien](#)). Avant de partir, assurez-vous d'établir votre plan de voyage en bateau et de le transmettre à l'individu que vous avez choisi de contacter en cas d'urgence.

Si vous effectuez un relevé dans des régions éloignées, envisagez de travailler avec un partenaire ou une équipe et assurez-vous que chaque personne transporte tout l'équipement nécessaire pour être autonome. Cela comprend une trousse d'urgence de bord de route (voir une liste d'exemples [ici](#)), une pelle, une couverture ou un sac de couchage pour chaque participant, de la nourriture et de l'eau supplémentaires, et envisagez de transporter un dispositif de signalisation d'urgence (p. ex. un appareil de messagerie SPOT ou un dispositif inReach). Assurez-vous que votre véhicule est en bon état de marche, qu'il a des pneus appropriés (y compris un pneu de secours fonctionnel) et que vous avez une solution au cas où vous seriez bloqué ou en panne. De plus, veillez à ce que le réservoir à essence soit plein. Il est important de **savoir comment vous situer** à l'aide de votre carte et de votre boussole (et de votre GPS si vous en avez un) avant de vous rendre hors des sentiers battus. Il est toujours bon de placer un point de repère pour l'emplacement de votre véhicule dans votre GPS et d'apporter des batteries de rechange avant de pénétrer dans les bois. Des cours sont disponibles sur orientation en forêt, la sécurité et les premiers soins en milieu sauvage. Renseignez-vous auprès de votre collègue communautaire local ou des clubs de plein air pour

connaître les cours à venir. Assurez-vous que tous vos appareils de communication en cas d'urgence et de navigation soient correctement chargés avant de partir.

Si vous effectuez vos relevés de nuit, il est extrêmement important de veiller à VOTRE sécurité. Prenez une lampe de poche ou une lampe frontale et des piles supplémentaires. Portez votre gilet réfléchissant. Envisagez de vérifier les routes de jour avant votre relevé nocturne pour vous assurer qu'elles sont praticables et que vous disposerez d'un endroit sûr pour vous garer. Faites attention à ne pas vider la batterie de votre voiture en utilisant les sièges chauffants, les phares ou la charge de votre téléphone portable.

En cas de doute, ne faites pas de relevé!

Suggestions pour la trousse de sécurité

Ayez toujours une trousse de sécurité à votre portée et sachez comment utiliser son contenu! Les articles qu'elle contient doivent être adaptés aux régions que vous traverserez et peuvent inclure:

- une boussole et une carte topographique de l'emplacement où vous vous trouvez;
- une trousse de premiers secours (voir [ici](#) pour un exemple de liste de contenu);
- un vaporisateur défensif contre l'attaque des ours et des chiens;
- un briquet ou des allumettes imperméables à l'eau;
- un couteau de poche;
- une petite lampe de poche avec des piles;
- un crayon et du papier;
- un dispositif de signalisation (p. ex. un sifflet ou un miroir);
- des collations à haute teneur énergétique (p. ex. des barres de céréales, des fruits secs ou du chocolat);
- de l'eau potable;
- une couverture de secours ou un bivouac;
- une moustiquaire ou un filet de protection pour la tête et veste antimoustiques;
- une protection solaire (p. ex. de la crème solaire, des lunettes de soleil, un chapeau, des manches longues et un pantalon);
- un appareil GPS et un téléphone portable (communiquez votre numéro d'urgence), si vous prévoyez être dans une zone couverte par un service de téléphonie mobile. Il est également possible d'utiliser un téléphone satellite, une radio VHF ou un dispositif de communication bidirectionnelle par satellite (p. ex. SPOT ou inReach) pour se rendre dans des zones où la couverture cellulaire n'est pas fiable.

Questions courantes liées à la sécurité

Bien qu'une formation officielle en secourisme, en premiers soins en milieu sauvage, en protection contre les ours et en navigation soit recommandée, nous vous proposons les brefs rappels et suggestions suivants pour vous aider à vous préparer aux collectes de données de l'atlas.

Rappels généraux concernant les premiers secours

Envisagez de suivre une formation officielle aux premiers secours (p. ex. [Ambulance Saint-Jean](#), [Croix-Rouge canadienne](#)) ou de rafraîchir vos connaissances de base en matière de premiers secours avant votre départ.

Pour que les premiers secours soient efficaces, les intervenants doivent:

- être conscients des risques pour eux-mêmes et pour les autres
- Se protéger
- Ne fournir de l'aide que lorsque cela ne présente aucun danger
- Se tenir informé et actualisé sur les compétences en matière de premiers secours/réanimation cardiorespiratoire et sur l'évolution des protocoles (en particulier à mesure que la situation pandémique évolue)
- Se souvenir de ses propres besoins.

Un certain nombre de ressources en ligne et d'applications de premiers soins peuvent également être téléchargées sur votre smartphone comme référence pratique pour les interventions en cas d'urgence (voir également les ressources supplémentaires ci-dessous).

Ours et autres animaux sauvages

L'ours noir est présent dans une grande partie de l'Ontario. Nous suggérons de consulter [le programme Bear Wise de l'Ontario](#) et d'envisager d'obtenir une formation officielle sur la sensibilisation aux ours et la sécurité.

Soyez vigilant lorsque vous collectez des données de l'atlas:

- voyagez en groupe de deux ou plus lorsque cela est possible – les personnes qui voyagent seules sont les plus vulnérables;
- examinez votre environnement et ne portez pas de casque de musique. Soyez particulièrement attentif à votre environnement lorsque vous effectuez des comptages de points d'écoute ou utilisez des unités d'enregistrement, puisque ceux-ci nécessitent votre attention pendant une période prolongée;
- lorsque vous arrivez sur un site, avertissez les ours de votre présence afin qu'ils puissent vous éviter. Faites du bruit, p. ex. en chantant, en sifflant ou en parlant dans

des endroits à visibilité réduite ou à fort bruit de fond, comme près des ruisseaux et des chutes d'eau;

- surveillez les signes d'activité des ours, tels que les traces, les marques de griffes sur les arbres, les rochers retournés ou les excréments d'ours frais;
- si vous avez un chien avec vous, assurez-vous de le tenir en laisse, car des chiens non contrôlés et non dressés peuvent attirer un ours;
- levez-vous lentement si vous êtes en position accroupie afin de ne pas effrayer les ours qui se pourraient se trouver à proximité;
- évitez les parfums forts qui peuvent susciter la curiosité d'un ours;
- placez les aliments que vous transportez dans des récipients hermétiques dans votre sac.

Sachez que l'Ontario abrite un serpent venimeux, le Massasauga. Bien que les morsures ne soient pas fréquentes, il vous est recommandé de disposer d'un plan d'intervention d'urgence si la présence du crotale Massasauga est connue dans la zone dans laquelle vous allez atlander. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le Massasauga et sur le traitement des morsures sur le site Web [Ontario Anti-venom](#).

Soyez également attentif aux autres animaux sauvages que vous pourriez rencontrer, notamment les loups et les grands ongulés (p. ex. les élans et les orignaux). Il est préférable d'offrir à tous les animaux sauvages un espace suffisant, et de veiller tout particulièrement à ce qu'une distance importante vous sépare des animaux ayant des petits.

La rage du raton laveur a été recensée dans le sud de l'Ontario, en particulier dans la région d'Hamilton et de Golden Horseshoe. Dans ces zones, soyez prudents lorsque vous observez des animaux sauvages aux comportements étranges ou lorsque vous trouvez des animaux morts sans raison apparente. Si vous entrez en contact avec un animal ayant un comportement étrange, veuillez communiquer avec l'agence locale de contrôle des animaux ou la ligne de signalement des maladies de la faune sauvage du ministère des Richesses naturelles et des Forêts au **1-888-574-6656**. La rage des chauves-souris et des renards est également présente dans la province. Soyez donc vigilants à l'égard de tous les animaux sauvages aux comportements étranges et signalez dès que possible à votre service de santé local toute morsure ou égratignure provoquée par un animal sauvage. La rage est presque toujours mortelle si elle n'est pas traitée rapidement.

Exposition environnementale

Le froid, l'hypothermie et les engelures

L'hypothermie est l'abaissement de la température du corps et peut entraîner la mort si elle n'est pas traitée à temps. Les victimes d'hypothermie commencent à frissonner, puis se sentent somnolentes, faibles et confuses. Elles souffrent également de troubles du jugement et de la vision.

Les engelures sont des lésions causées par le gel de la peau et des tissus sous-jacents. Au début, la peau devient très froide et rouge, puis elle devient engourdie, dure et pâle. Les engelures sont plus fréquentes sur les doigts, les orteils, le nez, les oreilles, les joues et le menton. La peau exposée par temps froid et venteux est la plus vulnérable aux engelures.

Prévention:

- Portez des vêtements appropriés pour vous tenir au chaud et au sec. Veillez à ce que vos extrémités soient convenablement couvertes lorsque le temps devient froid ou venteux.
- Prévoyez toujours des couches de vêtements supplémentaires et une veste imperméable, même si la journée commence par un temps chaud et ensoleillé, car le temps peut changer rapidement et sans avertissement.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'hypothermie, les brûlures dues au vent et les engelures sur le [site Web de Santé Canada](#).

Chaleur, rayonnement UV, stress thermique et déshydratation

La prévention est votre meilleure défense contre l'exposition à la chaleur et les maladies qui y sont liées. Veillez à emporter une protection solaire appropriée (chapeau, lunettes de soleil, chemise à manches longues et pantalon, crème solaire avec un indice de protection d'au moins 30), à apporter suffisamment d'eau potable et à éviter si possible de vous exposer au soleil aux heures les plus chaudes de la journée.

Vous trouverez de plus amples informations sur la sécurité au soleil sur le [site de la Société canadienne du cancer](#).

Coups de soleil – La prévention est le meilleur remède contre les coups de soleil. Utilisez de la crème solaire tous les jours et en applications répétées. Les coups de soleil sont traités à peu près de la même manière que les autres brûlures. Si le coup de soleil est grave, une émulsion antiseptique peut être appliquée librement et recouverte d'un pansement ou d'un bandage. Laissez le pansement en place. Ne cassez pas les cloques qui se forment.

Effectuer des relevés par temps chaud, en étant exposé à la lumière directe du soleil et à une forte humidité, met à rude épreuve le système de refroidissement interne de votre corps. Le corps se refroidit normalement par la transpiration. Lorsque l'humidité est élevée, la sueur ne s'évapore pas aussi rapidement, ce qui empêche ou ralentit la capacité du corps à se refroidir. Lorsque la chaleur est combinée à d'autres sources de stress, comme le travail physique, la perte de fluides, la fatigue ou certaines conditions médicales, elle peut entraîner de graves maladies liées à la chaleur. Cela peut arriver à tout le monde, même aux personnes jeunes et en bonne forme physique.

Conseils pour contrôler votre stress thermique:

- buvez davantage de liquides et n'attendez pas d'avoir soif. Évitez les liquides qui contiennent de l'alcool ou de la caféine, car ils peuvent faire perdre de l'eau à votre corps;
- portez des vêtements légers qui permettent de refroidir la peau et de se protéger du soleil;
- Si vous prenez des médicaments, si vous êtes enceinte ou si vous avez un problème de santé préexistant, vous pouvez être plus sensible au stress thermique et devez consulter votre médecin.

Brûlures par le vent – Les brûlures par le vent peuvent également être un problème à l'extérieur. Elles peuvent être traitées à peu près de la même manière que les coups de soleil, mais elles peuvent aussi être évitées en portant des vêtements appropriés et en couvrant les zones de chair exposées avec une lotion ou une crème pour éviter que la peau ne se dessèche par temps venteux.

Conditions météorologiques extrêmes : tonnerre, éclairs et vents violents

Si du mauvais temps est prévu, évitez d'aller réaliser des relevés! Au cas où vous seriez pris dans une tempête inattendue, prenez les précautions suivantes:

- si vous entendez le tonnerre, la foudre peut être suffisamment proche pour être dangereuse. Abritez-vous dans un bâtiment fermé ou dans un véhicule à toit métallique;
- évitez les points d'eau, les terrains élevés, les arbres isolés, les lignes électriques et les abris de pique-nique – les petites structures ouvertes ne vous protégeront pas de la foudre;
- s'il n'y a pas d'abri à proximité, allez dans une zone de basse altitude loin des grands objets isolés. Accroupissez-vous et rassemblez vos pieds – ne vous allongez pas;
- soyez conscient des dangers potentiels qui peuvent accompagner les vents violents (p. ex. conditions de navigation dangereuses, arbres tombés bloquant les routes ou les sentiers) et prenez des précautions pour vous en protéger.

Vous trouverez [ici](#) de plus amples renseignements sur les orages et la façon de rester en sécurité sur le site.

Maladies et allergies

Les maladies les plus fréquentes lors des relevés sont peut-être la diarrhée et la constipation dues au changement d'habitudes et d'alimentation. Veuillez vérifier votre trousse de premiers secours et vous assurer qu'elle contient des médicaments pour combattre l'une ou l'autre de ces affections.

Les personnes dont les allergies sont connues doivent emporter les médicaments nécessaires et informer leurs compagnons de voyage de leurs allergies et de la manière de les traiter.

Plantes vénéneuses

Lorsque vous circulez hors route, gardez un œil sur les plantes vénéneuses ou nocives comme l'herbe à puce, la berce du Caucase, carotte sauvage, le panais sauvage et la phytolaque d'Amérique ou (raisin d'Amérique). Dans le même ordre d'idées, consultez [ici](#) les conseils pour éviter la propagation des plantes envahissantes dans le cadre de vos activités de collecte de données de l'atlas.

Tiques et maladie de Lyme

Lorsque vous vous déplacez hors des sentiers battus à travers les herbes, les arbustes, les forêts ou les zones boisées, faites attention aux tiques qui peuvent être porteuses de la maladie de Lyme et d'autres maladies. Vérifiez toujours si votre corps et votre tête sont infectés par des tiques et, si vous en trouvez, enlevez-les rapidement en utilisant des méthodes approuvées. Portez des chemises à manches longues et des pantalons de couleur claire, et rentrez les jambes de votre pantalon pour minimiser votre exposition aux tiques. Envisagez d'utiliser un insectifuge contenant du DEET (N, N-diéthyl-méta-toluamide) sur la partie de votre peau qui est exposée lorsque vous êtes à l'extérieur. Le traitement des vêtements avec des répulsifs contenant de la perméthrine ou du DEET offre une protection supplémentaire contre les tiques. Il a été démontré que les trousseaux d'extraction des tiques sont un moyen efficace de détacher une tique incrustée; vous pouvez en trouver dans les magasins de plein air ou en ligne.

Pour obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme et pour savoir comment la prévenir et la traiter, consultez le [site Web du gouvernement du Canada sur la maladie de Lyme](#).

Transports

En plus de respecter les règles de la route et de conduire avec prudence, les personnes collectant des données de l'atlas doivent veiller à ce que leurs véhicules correspondent aux conditions de route prévues. De nombreuses voitures particulières ont une faible garde au sol et d'autres caractéristiques de conception qui les rendent inadaptées aux routes et aux pistes accidentées. Si vous avez l'intention d'effectuer des relevés hors de portée des routes pavées en toutes saisons, vous pouvez envisager d'inclure dans votre véhicule une sangle de remorquage, une pelle, une scie et d'autres équipements.

Virus du Nil occidental

Il est possible de contracter le virus du Nil occidental par des piqûres de moustiques infectés, ou même en manipulant des oiseaux infectés.

Les cas de maladie humaine dus au virus du Nil occidental sont rares, même dans les régions où le virus a été signalé. Vous pouvez réduire vos risques de tomber malade en vous protégeant des piqûres de moustiques.

Pour éviter les piqûres de moustiques:

- Appliquez un insectifuge contenant du DEET (N, N-diéthyl-méta-toluamide) sur la partie de votre peau qui est exposée lorsque vous êtes à l'extérieur. Lorsque c'est possible, portez des manches longues, des pantalons longs et des chaussettes lorsque vous êtes à l'extérieur.
- Le traitement des vêtements avec des répulsifs contenant de la perméthrine ou du DEET apportera une protection supplémentaire, car les moustiques peuvent piquer à travers les vêtements fins. N'appliquez pas de répulsifs contenant de la perméthrine directement sur la peau. Ne vaporisez pas de répulsif contenant du DEET sur la peau sous vos vêtements.
- Envisagez des solutions de rechange aux répulsifs à base de DEET, en particulier si vous avez une sensibilité connue.
- Vous pouvez également utiliser une « veste anti-insectes » ou une chemise munie d'une capuche et d'un écran facial (que l'on trouve dans la plupart des magasins d'articles de plein air).
- Les moustiques sont souvent plus actifs à l'aube et au crépuscule. Assurez-vous d'utiliser des insectifuges et des vêtements protecteurs le soir et tôt le matin.

Pour en savoir plus au sujet du virus du Nil occidental, consultez le [site Web du gouvernement du Canada](#).

Quelques ressources supplémentaires

- Police provinciale de l'Ontario (partout en Ontario) : 1-888-310-1122 (ou composez le 9-1-1)
- Guides de planification de voyage : <https://www.adventuresmart.ca/french/>
- Formation aux premiers secours et certification de la Croix-Rouge canadienne : <https://www.croixrouge.ca/cours-et-certificats?lang=fr>
- Orienteering Ontario Association : www.orienteeingontario.ca/learn
- [Préparer une trousse d'urgence pour la voiture : preparez-vous.gc.ca](http://preparez-vous.gc.ca)
- Recherchez « **application premiers secours** » sur votre appareil Android ou iPhone.

Annexe B. Contribution des observateurs débutants au 3^e Atlas

Les observateurs d'oiseaux de tous les niveaux pourront participer à la campagne du 3^e Atlas. Voici comment les observateurs débutants pourront contribuer.

Observations de base

Si vous êtes un observateur débutant, il vous est possible de produire des mentions d'indices de nidification pour les espèces que vous pouvez identifier en toute confiance. Vous devrez peut-être commencer d'une manière graduelle afin de garantir l'exactitude de vos mentions. À mesure que vous prendrez de l'assurance, vous pourrez fournir davantage de mentions. Pendant la campagne du deuxième Atlas, certains observateurs débutants ont pu perfectionner leurs habiletés d'identification au long des cinq années pour en venir à effectuer des points d'écoute (dénombrements ponctuels; voir ci-dessous) à la fin de la campagne. Nous vous recommandons d'accompagner, dans la mesure du possible, des observateurs plus expérimentés pour augmenter vos compétences. Informez-vous auprès de votre coordonnatrice régionale ou votre coordonnateur régional des possibilités de mentorat par des observateurs ou des atlasseurs expérimentés de votre région. Vous pouvez également accroître votre bagage de connaissances et d'habiletés en utilisant les ressources accessibles [ici \(Ontario Breeding Bird Atlas\)](#). Nous recommandons en particulier [Dendroica](#) pour apprendre à identifier les oiseaux par la voix.

Relevés de Strigidés et d'engoulevents

Les [relevés de Strigidés](#) (chouettes et hiboux) conviennent très bien aux observateurs débutants, car ils demandent l'identification de quelques espèces seulement et ils comportent l'utilisation d'enregistrements de la voix des espèces ciblées, de sorte qu'on peut se familiariser rapidement avec les cris. Il s'agit de visiter dix stations en bord de route dans une parcelle de 10 kilomètres carrés et de suivre un protocole constitué en alternance de périodes d'écoute silencieuse et de diffusion de divers enregistrements de cris. Les relevés ont lieu après le coucher du soleil en mars et en avril. Les protocoles de [relevés de Strigidés](#) détaillent les méthodes à suivre et décrivent l'équipement de diffusion d'enregistrements sonores recommandé. Cet équipement peut être fourni par les coordonnateurs régionaux au besoin.

Les relevés d'engoulevents sont semblables aux relevés de Strigidés, mais ils ont lieu entre le 15 juin et le 15 juillet. Ils ne comportent pas de diffusion d'enregistrements sonores et portent seulement sur deux espèces, l'Engoulevent d'Amérique et l'Engoulevent Bois-pourri, qui ont des cris très caractéristiques.

Points d'écoute avec enregistrements sonores

Cette partie du programme implique la visite de 20 stations en bord de route et cinq stations hors route dans chaque parcelle d'Atlas à des endroits déjà choisis. Au lieu d'identifier tous les oiseaux qu'ils voient et entendent, les atlasseurs réalisent un enregistrement audio de cinq minutes à chaque station à l'aide d'un appareil portatif fourni par les responsables de l'Atlas. (Il se pourrait que les atlasseurs puissent rapporter les oiseaux qu'ils voient pendant la durée des

points d'écoute.) Les fichiers audio sont ensuite versés dans un ordinateur puis envoyés aux responsables de l'Atlas qui les feront écouter par des spécialistes pour identifier les espèces entendues. Nous comptons faire réaliser des points d'écoute avec enregistrements sonores dans toutes les parcelles du sud de l'Ontario où il n'y aura pas de points d'écoute ordinaires, et dans le plus de parcelles possible dans le nord. Communiquez avec votre coordonnatrice régionale ou coordonnateur régional pour savoir comment participer à ce programme. Nous publierons des renseignements supplémentaires sur notre site Web à mesure que nous en aurons. Les points d'écoute sont effectués dans la période de cinq heures suivant le lever du jour entre le 24 mai et le 10 juillet. Nous vous fournirons les instructions complètes d'ici là.

Autres tâches

D'autres tâches sont extrêmement utiles au bon déroulement de la campagne d'Atlas. Si cela vous intéresse, vous pouvez demander à votre coordonnatrice régionale ou coordonnateur régional s'il y a des possibilités d'aider, notamment avec la saisie de données, la gestion de comptes de médias sociaux, l'organisation d'événements spéciaux, la promotion de l'Atlas ou la traduction. Vous pouvez également prendre contact avec le bureau de l'Atlas à atlas@birdsontario.org.

Calendrier de l'Atlas

Le tableau ci-dessous présente un résumé du calendrier des relevés d'atlas.

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario – Calendrier des relevés

Type de relevé	Temps de l'année et heure de la journée ¹											Notes	
	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov		Déc
Observations générales	*	*	*	**				*					La meilleure période est le matin, mais on peut atlasser toute la journée.
Relevé de Chouettes épervières													Appareil de diffusion d'enregistrements requis
Relevé de Petits-ducs maculés													Appareil de diffusion d'enregistrements requis
Relevé de Chouettes rayées et de Petites Nyctales													Appareil de diffusion d'enregistrements requis
Relevé de Chouettes lapones et de Nyctales de Tengmalm													Appareil de diffusion d'enregistrements requis
Relevé de Hiboux moyens-ducs													Appareil de diffusion d'enregistrements requis
Relevé d'oiseaux de marais													Appareil de diffusion d'enregistrements requis

Points d'écoute – Sud																Du 24 mai au 10 juillet	
Points d'écoute – Nord																	Du 1 ^{er} juin au 10 juillet
Relevé d'engoulevements																	Du 15 ^{er} juin au 10 juillet

À n'importe quelle heure de la journée:  / Le matin après le lever du jour ou juste avant le coucher

du soleil:  / Au coucher du soleil ou après  / Dans l'obscurité: 

¹ Schéma simplifié pour des raisons de commodité. Pour connaître les périodes et les durées exactes des relevés ainsi que les consignes concernant les conditions météo, veuillez consulter les protocoles officiels.

Annexe C. Observations dans des propriétés privées

Avant d'entrer dans une propriété privée, il faut **toujours** obtenir la **permission** de la personne qui en est propriétaire. Les premières heures de clarté comptent parmi les périodes idéales pour observer les oiseaux; comme c'est tôt dans la journée, il est recommandé de **faire les arrangements d'avance** avec la ou le propriétaire. Pendant la rencontre, prenez le temps d'expliquer en quoi consiste le programme, ce que vous prévoyez faire et quand, et de préciser si vous serez seul.e ou accompagné.e. Dans la plupart des cas, la permission d'entrer sur la propriété sera accordée. Encouragez la ou le propriétaire à prendre contact avec la coordonnatrice régionale ou le [coordonnateur régional](#) ou le bureau de l'Atlas (atlas@birdsontario.org) pour obtenir de plus amples renseignements. Veuillez noter que ce ne sont pas toutes les propriétés privées qui sont répertoriées comme telles; assurez-vous de faire les vérifications nécessaires et d'obtenir les permissions requises avant de pénétrer sur des terrains. Il est possible d'obtenir de l'information sur les propriétés foncières au site Web du Registre immobilier de l'Ontario: <https://www.ontario.ca/fr/page/vue-densemble-du-registre-immobilier>. Des frais peuvent être exigés pour la consultation.

Vous pouvez télécharger depuis le site Web de l'Atlas (voir ci-dessous) une affichette que vous placerez sur le tableau de bord de votre véhicule. Celle-ci indique que vous recueillez des données pour l'Atlas et fournit les coordonnées du bureau de l'Atlas. Certaines voies de circulation en milieu rural ne sont généralement fréquentées que par des gens des environs, de sorte que la présence d'un véhicule non familier peut susciter la méfiance.

Principaux points à retenir:

- Obtenez **toujours** la permission avant d'entrer dans une propriété privée.
- Faites les arrangements nécessaires avant chaque visite.
- Faites preuve de courtoisie dans vos interactions.
- Suivez toutes les instructions.
- Offrez de communiquer l'information que vous recueillez.
- Stationnez toujours votre véhicule à des endroits sûrs.
- Ne bloquez jamais l'accès à un chemin, une voie d'accès pour véhicule, un sentier, un pâturage, un champ, du matériel, etc.
- Utilisez l'affichette pour tableau de bord téléchargée depuis le site Web de l'Atlas.
- Respectez les cultures et le bétail.
- Évitez de déplacer les barrières.
- Ne laissez pas de traces et emportez vos déchets en quittant les lieux.

Signe du tableau de bord



Je suis bénévole et j'observe les oiseaux dans les environs.

Pour obtenir plus d'information :

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario

Tél.: 519 586-3531, poste 123

Sans frais: 1 888 448-2473, poste 123

Courriel: atlas@birdsontario.org

Site Web: [Ontario Breeding Bird Atlas \(birdsontario.org\)](http://birdsontario.org)

Annexe D. Accès aux parcs nationaux et provinciaux

Des pourparlers sont en cours (décembre 2020) avec des représentants de Parcs Canada et de Parcs Ontario concernant la possibilité de livrer des permis d'accès spéciaux aux participants à l'atlas qui récolteront des données dans les parcs et les réserves de conservation. Nous vous fournirons de plus amples renseignements à ce sujet quand ils seront disponibles. Voici les grandes lignes des modalités qui pourraient être convenues:

- Les participants à l'atlas devront suivre toutes les règles qui s'appliquent normalement aux visiteurs dans les parcs (provinciaux et nationaux) et les réserves de conservation.
- Dans les parcs (provinciaux et nationaux) où des frais et des droits sont normalement exigés, certains participants à l'atlas recevront une lettre par l'intermédiaire de leur coordonnatrice régionale ou coordonnateur régional qui leur procurera un accès gratuit, limité dans le temps, assorti de conditions précises.
- Dans certaines circonstances, les participants pourraient bénéficier du camping gratuit en vertu d'ententes conclues avec les directeurs des parcs par l'intermédiaire de la coordonnatrice régionale ou du coordonnateur régional.
- Il faudra se conformer à des exigences particulières pour pouvoir installer et laisser des enregistreurs automatiques dans les parcs et réserves de conservation.
- Davantage d'information sur la participation à l'atlas dans les parcs provinciaux et nationaux et les réserves de conservation vous sera fournie en 2021.

Annexe E. Téléchargement et utilisation de l'application NatureCounts

L'application actuellement disponible est une version préliminaire. Une version plus complète sera disponible pour les participants à l'atlas en mars 2021.

Téléchargez l'application NatureCounts ici : [App Store](#) ou [Play Store](#) (seule l'interface est en français pour le moment).

NatureCounts permet aux participants aux programmes de science citoyenne au Canada de transmettre leurs données d'observation à Oiseaux Canada.

L'application NatureCounts est le complément du portail Web NatureCounts exploité par Oiseaux Canada (<https://www.birdscanada.org/birdmon/default/main.jsp?switchlang=FR>). Elle peut être utilisée par les participants à certains programmes de science citoyenne pour l'envoi de données d'observation d'oiseaux. Les participants doivent créer un compte (gratuitement) pour pouvoir utiliser l'application NatureCounts. Les observations de tous les participants et les résultats des programmes de relevé et d'inventaire sont accessibles sur le portail Web NatureCounts.

Il est actuellement possible de soumettre des données dans le cadre des projets d'atlas des oiseaux nicheurs, et nous espérons ajouter d'autres programmes à la liste dans l'avenir.

Vous trouverez un tutoriel vidéo montrant comment télécharger et utiliser l'application [ici](#) (en anglais seulement pour le moment).

Annexe F – Utiliser des cartes numériques

Il est essentiel pour l'Atlas de savoir précisément où vous vous trouvez. Heureusement, de nombreux outils sont à votre disposition pour vous aider à vous orienter lorsque vous recueillez des données pour l'Atlas.

Si vous prévoyez vous orienter et consigner vos coordonnées en utilisant principalement une copie papier d'une carte divisée en parcelles de 10 km, les renseignements ci-dessous vous indiqueront comment imprimer la carte à partir du site Web et [l'annexe M](#) vous aidera à déterminer les coordonnées UTM à l'aide de la carte.

Types de données disponibles

Deux principaux types de données de localisation sont à la disposition des observateurs.

Sites de points d'écoute (dénombrement ponctuel)

Chaque parcelle compte un certain nombre de sites de points d'écoute se trouvant le long des routes (voir le manuel sur les dénombrements ponctuels pour en savoir davantage - bientôt disponible). Ces données peuvent être téléchargées dans différents formats. Comme le dénombrement ponctuel nécessite une excellente connaissance de chants d'oiseaux, un grand nombre d'observateurs ne procéderont pas à des dénombrements ponctuels et peuvent donc ignorer les sites lorsqu'ils recueilleront des données pour l'Atlas.

Les données relatives aux sites de dénombrement ponctuel peuvent être téléchargées dans différents formats à partir de la page [Ressources parcelles d'atlas](#). Il vous suffit de zoomer sur la parcelle en question (ou d'utiliser l'option «Trouver une parcelle» ou de la sélectionner à partir de votre liste personnelle) jusqu'à ce que le nom de la parcelle, les limites de la parcelle et les sites de dénombrement ponctuel s'affichent. En même temps, la liste des « Outils disponibles pour cette parcelle» s'affichera à droite.

Quatre options permettent de télécharger les données relatives aux sites de points d'écoute:

Télécharger la carte PDF – la carte numérique de la parcelle avec ses caractéristiques topographiques, comme les habitats et les routes, ainsi que les sites de dénombrement ponctuel et les limites de la parcelle.

Télécharger les coordonnées des sites de dénombrement ponctuel (format CSV) – la liste des coordonnées des sites de points d'écoute dans une feuille de calcul.

Télécharger les coordonnées des sites de dénombrement ponctuel (format GPX) – une liste des coordonnées des sites de points d'écoute qui peut être ouverte par un grand nombre d'appareils GPS portatifs.

Télécharger les coordonnées des sites de dénombrement ponctuel (format KML/KMZ de Google Earth) – une liste des sites de points d'écoute et des limites des parcelles qui peut être chargée dans Google Maps/Google Earth ainsi que dans d'autres programmes et applications.

Limites des parcelles

Comme pour les sites de points d'écoute, vous pouvez accéder aux limites d'une parcelle en vous rendant sur la page [Atlas Square Resources](#) et en zoomant jusqu'à ce que la parcelle et les sites de points d'écoute s'affichent. À partir de ce moment-là, les « Outils disponibles pour cette parcelle » s'afficheront.

Deux options vous donnent les limites de la parcelle:

Télécharger la carte PDF – une carte numérique de la parcelle avec ses caractéristiques topographiques, comme les habitats et les routes, ainsi que les sites de points d'écoute et les limites du parcelle.

Télécharger les coordonnées des sites de dénombrement ponctuel (format KML/KMZ de Google Earth) – une liste des sites de points d'écoute et des limites des parcelles qui peut être chargée dans Google Maps/Google Earth ainsi que dans d'autres programmes et applications.

Outils d'affichage:

Impression/affichage

La carte PDF peut être ouverte par de nombreux différents logiciels et applications mobiles. Si vous n'arrivez pas à ouvrir la carte PDF, veuillez communiquer avec les [bureaux de l'Atlas](#). La carte est conçue pour s'afficher en totalité sur une feuille de papier standard de 8,5 X 11 si vous choisissez de l'imprimer. La plupart des ateliers d'imprimerie seront en mesure de l'imprimer à partir du fichier PDF si vous le téléchargez sur une clé USB. La plupart des ateliers d'imprimerie vous permettent également d'envoyer votre fichier par courriel ou de le télécharger afin de le faire imprimer.

Application NatureCounts

Lorsque vous utilisez l'application NatureCounts sur votre téléphone, vous pouvez accéder à la carte intégrée dans l'application. Cette carte affiche toutes les limites de la parcelle, mais vous devez zoomer suffisamment pour qu'elles s'affichent. Pour afficher la carte avant d'amorcer une liste d'observations, cliquez sur le bouton « Edit Location ». Les sites de points d'écoute s'afficheront sur la carte si vous choisissez le type de protocole « Atlas Point Count » et cliquez sur le bouton « Edit Location ». Pour afficher la carte pendant que vous créez une liste d'observations, vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « Map »; si votre enregistrement de trajet est activé, il s'affichera également.

Site Web NatureCounts

Comme il a été mentionné ci-dessus, si vous vous rendez sur la page [Atlas Square Resources](#) et que vous zoomez, les limites des parcelles et les sites de points d'écoute s'afficheront éventuellement. Vous pouvez aussi accéder aux limites des parcelles en affichant la [Couverture cartographique](#) et en zoomant suffisamment.

Application Avenza Maps

[Avenza Maps](#) est une application gratuite disponible pour les appareils [Android](#) et [iOS](#). Cette application vous permet d'importer des cartes PDF et, si elles sont « géoréférencées », comme le sont les cartes de l'Atlas, vous pourrez voir votre position sur la carte. Vous pouvez également ajouter des notes comme des points de repère et des enregistrements de trajet pour faire le suivi de votre activité au fil du temps. Cette application fonctionne entièrement hors connexion, ce qui vous permet d'avoir accès à toutes les fonctions même si vous n'avez pas de service cellulaire ou de forfait de données – assurez-vous seulement de télécharger la carte sur votre appareil au préalable.

Le site Web Avenza offre une excellente [section Aide](#), mais ce tutoriel vidéo Atlas-3 aborde l'essentiel (Bientôt disponible).

Par contre, la version gratuite de l'application Avenza Maps ne vous permet de charger que trois cartes à la fois, ce qui signifie que vous devrez peut-être supprimer et charger des cartes fréquemment si vous recueillez des données pour l'Atlas dans plusieurs parcelles.

Google Maps/Google Earth

Cette option de la page [Atlas Square Resources](#) télécharge un fichier KMZ que vous pouvez ouvrir dans Google Earth ou Google Maps. Si vous avez un compte Google et souhaitez créer une carte en ligne, rendez-vous à [Create a Map](#) (assurez-vous d'être connecté à votre compte Google), cliquez sur le bouton « Import » et sélectionnez le fichier KMZ que vous venez de télécharger.

Cela permet de créer une carte contenant les limites des parcelles et les sites de dénombrement ponctuel. Vous pouvez personnaliser l'apparence de la carte, par exemple en modifiant le fond de carte pour afficher la vue topographique ou la vue satellite. Vous pouvez aussi télécharger et ajouter plusieurs autres fichiers de parcelles à la même carte.

L'essentiel de la création d'une carte Google aux fins de collecte de données pour l'Atlas est abordé dans le présent tutoriel vidéo Atlas-3 (à venir).

Une fois la carte à votre goût, vous pouvez y accéder à partir d'un appareil Android ou iOS, avec l'application Google Maps, en cliquant sur « Saved » au bas de l'écran, puis en faisant défiler jusqu'à « Maps » et en sélectionnant votre carte dans la liste. Veuillez noter qu'il vous faut une connexion Internet pour que ces cartes fonctionnent correctement (vous pouvez [télécharger la carte de base pour une utilisation hors connexion](#), mais vous ne pourrez pas enregistrer vos fonctions personnalisées). Le recours à cette méthode (si vous avez une connexion Internet) permettra d'afficher les « itinéraires » le long des routes jusqu'aux sites de points d'écoute.

Autres applications de cartographie mobiles

De nombreuses autres applications de cartographie sont disponibles, et bon nombre d'entre elles vous permettront d'importer les différents formats de fichier qui sont accessibles à partir

de la page [Atlas Square Resources](#). L'une de ces applications, [Maps.me](#), est très pratique et est offerte gratuitement pour les appareils Android et iOS. Cette application est très similaire à Google Maps, mais elle utilise les données [OpenStreetMap](#) et permet le téléchargement des données de la carte de base pour les utiliser hors connexion. Si vous installez cette application sur votre appareil et que vous téléchargez et ouvrez le fichier de format KML/KMZ de Google Earth, les sites de dénombrement ponctuel seront importés en tant que « signets ». Comme pour Google Maps, vous pourrez ensuite utiliser l'application pour établir l'itinéraire entre les sites. Assurez-vous toutefois de télécharger les données de la carte de base avant de perdre votre connexion Internet.

Appareils GPS

Si vous utilisez un appareil GPS portatif, vous devriez pouvoir y importer le fichier GPX ou certaines des autres options pour les utiliser sur le terrain. Veuillez consulter le mode d'emploi de votre GPS pour en savoir plus. Selon votre type d'appareil, vous pourriez avoir besoin d'un logiciel spécial et d'un câble. Si vous n'y arrivez vraiment pas, communiquez avec les [bureaux de l'Atlas](#) pour obtenir de l'aide.

Annexe G. Indices de nidification

Il existe plusieurs catégories d'indices de nidification sous les quatre niveaux de certitude de la nidification (tableau G1). Familiarisez-vous avec les codes et les catégories d'indices de nidification, car ils seront utilisés régulièrement sur le terrain. La plupart des participants à l'atlas, y compris les observateurs expérimentés, trouvent utile d'apporter une copie du tableau avec eux pour s'y reporter. Les codes sont également indiqués dans l'application NatureCounts. Pour connaître la marche à suivre pour rapporter des indices de nidification à l'aide de cette application, [cliquez ici](#) - (en anglais seulement pour le moment).

Les niveaux et les catégories, avec les codes correspondants, sont présentés dans le tableau D1 dans l'ordre croissant de probabilité de la nidification, **de la plus faible à la plus grande**. Lorsque vous inscrivez des codes d'indices de nidification sur le formulaire, **choisissez le niveau de vraisemblance de la nidification le plus élevé**. Par exemple, si vous entendez le chant d'un Bruant des marais et que, plus tard pendant la séance d'observation, vous voyez un individu de cette espèce qui transporte de la nourriture, remplacez l'indice "S" (nidification possible) que vous avez inscrit initialement par "CF" (nidification confirmée) puis inscrivez le nombre d'individus observés dans la colonne N^{bre}.

Assurez-vous d'inscrire des codes d'indices de nidification seulement pour les oiseaux nicheurs. **N'inscrivez pas le code X (espèce observée) si vous observez un oiseau de passage; dans ces cas, laissez la case du code vide!** Si vous n'avez pas la certitude qu'il s'agit d'un oiseau de passage, reportez-vous aux «dates sûres» indiquées sur le [site Web de l'atlas](#). Vous pouvez inscrire le code X pour un oiseau qui *pourrait* être de passage ou nicher dans le secteur, c'est-à-dire pendant la période comprise entre le début de la nidification et la dernière migration. Si vous avez des doutes concernant la catégorie appropriée pour une observation particulière, consultez votre coordonnatrice régionale ou votre [coordonnateur régional](#) ou communiquez avec les [bureaux de l'atlas](#).

Voici des exemples qui vous guideront pour le choix des codes d'indices de nidification.

- Un Plongeon huard en plumage de base (plumage d'hiver/au stade subadulte) qui passe tout l'été sur un lac: Espèce observée (**code X**).
- Un Plongeon huard ou des canards en plumage secondaire (ou nuptial/au stade adulte) sur un lac ou un autre plan/cours d'eau (c.-à-d. dans un habitat de nidification propice) pendant la période de reproduction, mais sans qu'on entende de vocalisation ni qu'on voie de parade nuptiale ou de couvée: Nidification possible (**code H**).
- Une Gélinotte huppée qui tambourine: Nidification possible (**code S**). (On pourra inscrire le **code T** indiquant la nidification probable si on entend l'oiseau à plus d'un jour ou d'une semaine d'intervalle ou plus au même endroit. On pourra inscrire le **code D** indiquant la nidification probable seulement si on observe une parade et une interaction entre un mâle et une femelle ou entre deux mâles.).
- Des râles entendus dans un marais au début de la période de reproduction, mais pas par la suite: Nidification possible (**code S**).

- On entend les «hululements aériens» (son produit par le passage de l'air dans la queue du mâle en piqué pendant la parade nuptiale) de la Bécassine de Wilson pendant trois semaines, et plus rien par la suite: Nidification probable (**code T**). (On pourra inscrire le **code S** indiquant la nidification possible si l'oiseau est vu ou entendu seulement une fois ou le **code D** indiquant la nidification probable si on observe une parade et une interaction entre un mâle et une femelle ou entre deux mâles.)
- Des goélands dans des dépotoirs, des champs labourés, des terrains de ciné-parcs, sur des lacs dans des parcs, etc. tout au long de l'été dans des habitats non propices à la nidification: Espèce observée (**code X**).
- Un pic qui tambourine: Nidification possible (**code S**) si c'est pendant la période de reproduction (On pourra inscrire le **code T** indiquant la nidification probable si on entend l'oiseau tambouriner à plus d'une semaine d'intervalle au même endroit.).
- Un Bruant à gorge blanche en train de construire un nid: Nidification confirmée (**code NB**).

Jeu-questionnaire sur les indices de nidification

Vous pouvez évaluer votre capacité à utiliser les codes les plus difficiles en participant au jeu-questionnaire accessible sur le site Web de l'atlas à l'adresse [Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario \(birdsonario.org\)](http://Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (birdsonario.org)).

Prudence!

Certains comportements peuvent rendre le choix de l'indice de nidification compliqué pour certains groupes d'oiseaux. Voici des exemples de situations où il faut **user de prudence**: des oies ou des bernaches qui effectuent une **migration de mue** en été; des oiseaux de rivage, goélands, plongeurs, oiseaux aquatiques et pygargues «**passant l'été**» sans se reproduire; des oiseaux (parulines et bruants) qui **chantent à des haltes migratoires**; et des goélands et oiseaux aquatiques qui **présentent des comportements nuptiaux pendant leur migration**. Consultez le tableau des «dates sûres» ([cliquez ici](#)) pour connaître les périodes de migration et de reproduction habituelles dans les différentes régions de l'Ontario.

Combinaisons espèce-code douteuses

Certaines combinaisons espèce-code ne sont pas acceptées au moment de la saisie des données. Cela a effectivement du bon sens de rejeter le code NB (construction d'un nid) pour une espèce qui ne construit pas de nid, le code CF (adulte transportant de la nourriture pour des jeunes) pour la plupart des espèces dont les jeunes sont précoces; le code N (construction d'un nid ou excavation d'une cavité) pour une espèce autre qu'un troglodyte ou un pic; et le code FS (adulte transportant un sac fécal) pour un oiseau autre qu'un passereau.

D'autres combinaisons espèce-code peuvent nécessiter une attention particulière et pourraient être signalées par le système au moment de la saisie de données. Par exemple, le code NU

(ancien nid occupé ou présence de coquilles d’œufs) – dans la plupart des cas il n’est pas possible de faire la distinction entre des indices nouveaux et des vestiges; le code CF (adulte transportant de la nourriture pour des jeunes) dans le cas d’oiseaux qui transportent de la nourriture pour eux-mêmes (rapaces et Corvidés), qui nourrissent généralement les jeunes par régurgitation (Pics flamboyants) ou qui pratiquent le nourrissage de parade nuptiale (sternes); et le code P (couple observé pendant la période de reproduction dans un habitat de nidification propice) pour les espèces dont les femelles et les mâles sont semblables.

Renforcement des indices de nidification

Pendant les cinq ans de la campagne de terrain de l’atlas, vous chercherez dans votre ou vos parcelles des espèces dont vous n’avez pas encore enregistré la présence, mais vous devriez également vous efforcer de chercher des indices plus probants de la nidification d’espèces que vous avez déjà enregistrées. Les comptes rendus de parcelles présentées sur le site Web de l’atlas ([cliquez ici](#)) renseignent sur les indices de nidification les plus élevés déjà rapportés pour chaque espèce. Par exemple si, à votre première visite dans une parcelle, vous observez un Bruant chanteur qui vocalise dans un habitat de nidification propice, vous inscrirez le code S. Si vous observez cet oiseau qui vocalise au même endroit à différentes occasions par la suite durant la période de reproduction à au moins une semaine d’intervalle, vous serez en mesure de remplacer le code S par le code T (territoire de nidification présumé). Si, plus tard pendant la période de reproduction, vous avez la chance de trouver un nid de Bruant chanteur contenant un ou des œufs, vous pourrez remplacer le code T par le code NE. En fin de course, vous aurez réussi à faire passer le Bruant chanteur de la catégorie «Nidification possible» à la catégorie «Nidification probable» et enfin à la catégorie «Nidification confirmée».

Vous devez tenter d’obtenir des indices de nidification probable ou confirmée pour le plus grand nombre possible d’espèces dans la ou les parcelles que vous visitez. Dans le cas d’observation d’espèces désignées rares à l’échelle régionale ou provinciale, essayez d’obtenir des indices de nidification probable ou confirmée à chaque visite. Si vous ne pouvez pas le faire pendant une visite donnée, envisagez de revenir sur le terrain plus tard durant la période de reproduction pour renforcer le niveau de probabilité de nidification de ces espèces rares.

Beaucoup de participants aux campagnes des 1^{er} et 2^e atlas ont trouvé plus facile d’obtenir des indices de nidification confirmée en fin de période de reproduction en observant des adultes qui transportent de la nourriture ou en apercevant des jeunes après leur premier envol. Néanmoins, il demeure important de visiter les parcelles en début de période de reproduction, surtout en juin, car on peut entendre chanter des oiseaux de beaucoup plus d’espèces et les trouver plus facilement. Rappelez-vous que les oiseaux de certains groupes sont plus facilement repérables en début ou en fin d’année, par exemple les chouettes, les hiboux et les gélinittes sont davantage détectés de mars jusqu’à la fin d’avril. Le Chardonneret jaune et le Jaseur d’Amérique sont des exemples d’espèces qui peuvent être au pic de leur période de reproduction en juillet, mais qui prolongent cette période jusqu’en août et même au-delà.

Tableau G1. Codes d’indices de nidification (version détaillée).

ESPÈCE OBSERVÉE	
X	Espèce observée pendant sa période de reproduction MAIS pas dans un habitat de nidification propice (aucun indice de nidification). Il est à noter que ce code est rarement utilisé, car les oiseaux ont tendance à occuper un habitat de nidification propice pendant la période de reproduction. Évitez d'utiliser ce code pour les espèces dont on sait qu'elles sont en migration.
NIDIFICATION POSSIBLE	
H	Espèce observée pendant sa période de reproduction dans un habitat de nidification propice.
S	Mâle chanteur présent, ou sons associés à la reproduction (p. ex., cris ou tambourinage) entendus pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
NIDIFICATION PROBABLE	
M	Au moins 7 individus chantant ou produisant des sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) entendus au cours d'une même visite pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice. Éviter de compter des oiseaux en migration.
P	Couple observé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
T	Territoire de nidification présumé sur la foi de la présence d'un adulte (habituellement en train de chanter, mais pas nécessairement) au même endroit, à au moins une semaine d'intervalle et dans un habitat de nidification propice pendant la période de reproduction de l'espèce. Ce code ne devrait pas être utilisé pour les espèces coloniales, ou encore les espèces qui se déplacent sur de grandes distances pour se nourrir, tels que l'Urubu à tête rouge et les mâles d'espèces de sauvagine.
D	Parade, incluant les interactions entre un mâle et une femelle (p. ex., nourrissage de parade nuptiale et copulation) ou entre deux individus ou plus (p. ex., querelles territoriales ou poursuites) dans un habitat de nidification propice pendant la période de reproduction de l'espèce.
V	Visite par un oiseau d'un site de nidification probable pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
A	Comportement agité ou cris d'alarme provenant d'un adulte pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
B	Plaque incubatrice sur une femelle adulte ou protubérance cloacale sur un mâle adulte pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
N	Construction d'un nid par un troglodyte ou excavation d'une cavité par un pic (comme les deux espèces peuvent construire de faux nids ou des nids de repos, cette activité n'est pas suffisante pour confirmer la nidification).

NIDIFICATION CONFIRMÉE

NB	Construction d'un nid, y compris le transport de matériel de nidification, par un oiseau de toute espèce sauf un troglodyte ou un pic.
DD	Comportement de distraction, feinte de blessure ou autre simulacre visant à détourner l'attention par rapport à un nid ou un jeune.
NU	Nid vide ou coquilles d'oeufs identifiables produits plus tôt pendant la même période de reproduction.
FY	Jeunes ayant récemment quitté le nid (espèces nidicoles, dont les jeunes sont élevés au nid) ou jeunes en duvet (espèces nidifuges, dont les jeunes quittent le nid peu après l'éclosion des oeufs), incapables d'un vol soutenu.
AE	Adulte quittant un site de nidification (visible ou non) ou y arrivant, dans des circonstances indiquant l'existence d'un nid occupé.
FS	Adulte transportant un sac fécal.
CF	Adulte transportant de la nourriture pour un ou des jeunes.
NE	Nid contenant un ou plusieurs oeufs.
NY	Nid contenant un ou plusieurs jeunes (vus ou entendus).

Annexe H. Dates sûres/périodes de reproduction

Bien que juin se situe certainement au pic de la période de reproduction de nombreux oiseaux en Ontario, chaque espèce se distingue par une fenêtre temporelle légèrement différente pendant laquelle elle présente des indices de nidification. Pour compliquer les choses, les dates de début et de fin des périodes de reproduction peuvent varier grandement selon la région de la province, et certains individus en migration peuvent être vus dans des régions où d'autres individus de la même espèce ont commencé à nicher.

Pour aider les participants à l'atlas et les coordonnateurs régionaux à gérer cette complexité, nous avons produit une série de graphiques indiquant les moments de l'année où les espèces peuvent nicher et migrer et quand on peut présumer, sans risque de se tromper, qu'un individu observé **dans l'habitat de nidification de son espèce** est réellement en train de nicher.

Les graphiques des périodes de reproduction doivent être utilisés seulement à titre de guides. Il est certainement possible que des individus présentent des indices de nidification en dehors des périodes indiquées et que certains oiseaux soient présents en dehors des « dates sûres ». De l'information supplémentaire doit toutefois être ajoutée à ces mentions pour justifier le choix du code d'indice de nidification inscrit et expliquer comment il a été déterminé que ces individus n'étaient pas en migration. Il existe un graphique des périodes de reproduction pour chacune des trois écozones qui couvrent l'Ontario, tel que montré sur la carte dans la Figure H1.

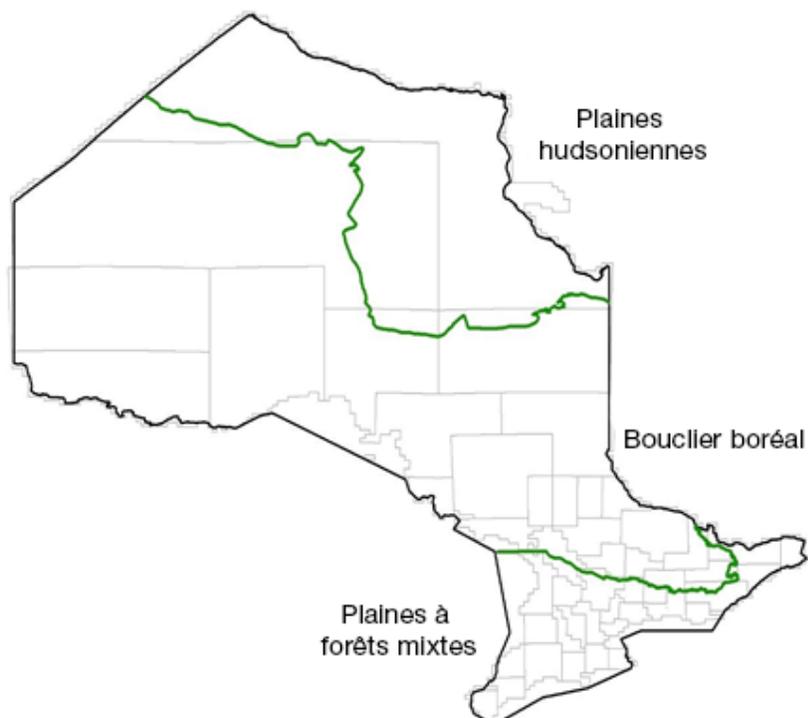


Figure H1. Carte montrant les trois écozones du territoire ontarien (Plaines à forêts mixtes, Bouclier boréal et Plaines hudsoniennes) superposées sur les régions de l'atlas.

Utilisation des graphiques

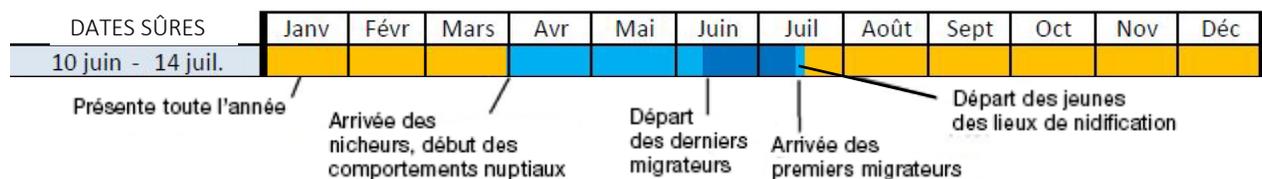
Chaque graphique comprend une ligne par espèce dans chaque écozone, divisée en 12 colonnes correspondant aux mois de l'année. Les dates sûres sont indiquées sous le titre « DATES SÛRES » à la droite de la colonne des noms d'espèces. Les zones ombrées indiquent la possibilité de trouver (ou non) des indices de nidification, comme suit:

	Zone d'ombre	Situation	Explication
Non nicheuse		Absente	L'espèce est généralement absente. (Note : les couleurs alternent d'une ligne à l'autre.)
		En migration / non nicheuse	L'individu est observé pendant qu'il migre ou sans être nicheur.
		En migration / non nicheuse ou nicheuse	L'individu peut présenter des indices de nidification mais il peut aussi être en migration ou non nicheur pendant la période de reproduction.
Nicheuse		Nicheuse: DATE SÛRE	On peut généralement présumer sans risque de se tromper* que tout individu observé dans un habitat de nidification propice à son espèce y niche.

* La prudence est de rigueur, surtout dans le cas des oiseaux aquatiques et de certaines espèces de rapaces, dont certains individus peuvent être non nicheurs pendant toute l'année, et dans le cas des oiseaux qui peuvent parcourir de grandes distances à partir de leurs lieux de nidification.

Exemples

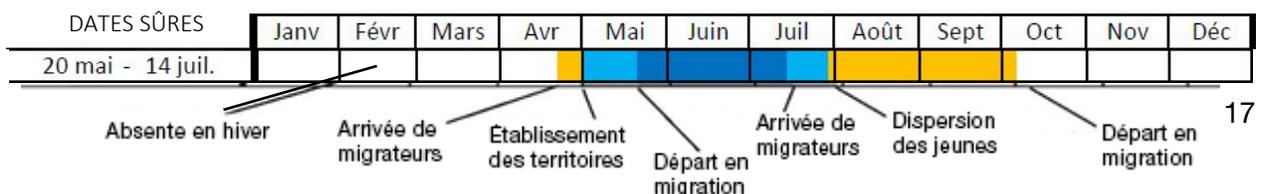
Bernache du Canada, Plaines à forêts mixtes:



Petit-duc maculé, Plaines à forêts mixtes:



Paruline des ruisseaux, Plaines à forêts mixtes:



Notes importantes

- Les graphiques doivent être considérés seulement comme des guides.
- Prévoyez une nidification commençant un peu plus tôt dans le sud et se terminant un peu plus tard dans le nord de chacune des écozones, car celles-ci sont très étendues.
- Si vous rapportez des indices de nidification en dehors des dates sûres pour une espèce donnée, veuillez fournir des notes.
- Il faut accorder une attention particulière aux oiseaux aquatiques et à certaines espèces de rapaces, dont certains individus peuvent être non nicheurs pendant toute l'année, ainsi qu'aux oiseaux qui peuvent parcourir de grandes distances à partir de leurs lieux de nidification.

Graphiques des dates sûres/périodes de reproduction:

[Visitez le site web pour voir les différents graphiques des dates sûres/périodes de reproduction qui sont disponibles.](#)

Les codes d'indices de nidification, quand les utiliser?

Les dates de nidification et les dates sûres sont destinées à guider les utilisateurs des codes associés aux indices de nidification observés tout au long de l'année. Il y a bien sûr des périodes où il faut noter ces indices, mais il existe des périodes intermédiaires, généralement liées aux migrations, qui nécessitent un examen plus approfondi. Rappelez-vous que certains codes d'indices de nidification plus « élevés » (c.-à-d. indiquant la nidification confirmée) peuvent être utilisés en dehors des dates sûres vu que les individus en migration ou non nicheurs ne présentent jamais d'indices de ces types. Vous trouverez ci-dessous une liste des codes d'indices de nidification, chacun étant accompagné d'un guide général indiquant quand l'utiliser par rapport à la période de reproduction ou aux dates sûres eu égard à une espèce donnée.

Si vous rencontrez une ou plusieurs des situations d'exception indiquées ci-dessous, vous devez joindre une note écrite justifiant l'emploi du code en question. Veuillez noter qu'il s'agit d'un guide seulement et qu'il y a des cas qui ne correspondent pas à ces situations.

Pour voir la définition complète de chaque code d'indice de nidification, rendez-vous à l'adresse Web suivante : <https://www.birdsontario.org/indices-de-nidification/?lang=fr>.

Code	Quand l'utiliser
[Case laissée en blanc]	En dehors de la période de reproduction ou en l'absence d'indice de nidification, laissez la case en blanc.
X – Observée	Lorsqu'aucun indice de nidification n'est observé pendant la période de reproduction.
H – Habitat	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification.
S – Chant	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification.
M – Plusieurs	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification.
P – Couple	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification. Exceptions possibles : si un mâle et une femelle agissent de manière évidente comme un couple en dehors des dates sûres mais pendant la période de reproduction.
T – Territoire	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification. Exceptions possibles : si un adulte maintient un territoire distinct de manière évidente (c.-à-d. pendant au moins une semaine au même endroit) en dehors des dates sûres mais pendant la période de reproduction.
D – Parade	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification. Exceptions possibles : si un couple présente un comportement nuptial (pour la plupart des espèces) en dehors des dates sûres mais pendant la période de reproduction.
V – Visite	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification. Exceptions possibles : s'il s'agit d'une situation où la présence d'un nid est hautement probable en dehors des dates sûres mais pendant la période de reproduction.
A – Comportement agité	En tout temps aux dates sûres dans un habitat de nidification. Exceptions possibles : s'il s'agit d'un habitat de nidification propice et pourvu que la réaction de l'individu semble être une réaction de défense de territoire et non une réaction à la présence d'un prédateur (p. ex. la réaction à un son sifflé que vous émettez) en dehors des dates sûres mais pendant la période de reproduction.
B – Plaque incubatrice ou protubérance cloacale	Plaque incubatrice : en tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce. Protubérance cloacale : seulement aux dates sûres.
N – Construction d'un nid (troglodytes/pics)	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
NB – Construction d'un nid (autres espèces)	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
DD – Comportement de distraction	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
NU – Nid vide déjà utilisé	En tout temps de l'année (à la condition que le nid ait été utilisé pendant la période de reproduction de l'année en cours).
FY – Jeune(s) ayant quitté le nid	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
AE – Adulte quittant un nid ou y arrivant	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
FS – Sac fécal	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
CF – Transport de nourriture	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.

NE – Nid avec oeuf(s)	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.
NY – Nid avec jeune(s)	En tout temps pendant la période de reproduction et dans l'habitat de nidification de l'espèce.

Autres ressources

L'ouvrage en deux volumes de George Peck et de Ross James intitulé *Breeding Birds of Ontario* (en anglais; « Oiseaux nicheurs de l'Ontario ») présente des renseignements sommaires sur les périodes de nidification et de ponte des oeufs et sur d'autres aspects de l'écologie de la nidification des oiseaux nicheurs de la province fondés sur les données recueillies dans le cadre du Fichier de nidification de l'Ontario. Des versions numériques des deux volumes peuvent être téléchargées:

- Volume 1 – [Nonpasserines \(non-passereaux\)](#) (en anglais seulement)
- Volume 2 – [Passerines \(passereaux\)](#) (en anglais seulement)

Annexe I. eBird et l'atlas

Bon nombre de participants à l'atlas sont également des utilisateurs réguliers, voire passionnés, d'eBird. La présente annexe s'adresse à ces personnes, même s'il n'est pas nécessaire d'utiliser eBird pour participer à l'atlas.

Saisie des données d'atlas au moyen d'eBird

Il est possible d'utiliser eBird pour soumettre des données d'atlas ([voyez ci-dessous](#)), mais certaines étapes supplémentaires sont nécessaires pour ajouter des données manquantes requises aux fins de l'atlas. Nous préférons de beaucoup que tous les participants utilisent l'application NatureCounts ou le site Web de l'atlas pour soumettre les données d'atlas. Ces deux plateformes offrent plusieurs fonctions importantes qui ne sont pas disponibles dans eBird, dont les suivantes:

- Une plus grande importance est accordée à l'entrée des codes d'indices de nidification.
- Elles intègrent un outil de contrôle de la qualité relié aux codes d'indices de nidification.
- Des drapeaux d'avertissement propres à l'atlas sont affichés pour les espèces rares à l'échelle provinciale et rares à l'échelle régionale et les espèces d'intérêt.
- Il est possible de localiser les lieux d'observations d'espèces d'intérêt sur une liste d'observation.
- Une carte de parcelle intégrée permet de s'assurer que les mentions sur les listes d'observations ne chevauchent pas les limites de parcelles.
- Il existe des registres d'itinéraires pouvant servir à l'analyse des données (les itinéraires disponibles dans eBird ne peuvent pas être importés aux fins de l'atlas).

Réglage du compte NatureCounts pour copier le contenu de formulaires de l'atlas dans le compte d'eBird

(L'interface est uniquement disponible en anglais pour l'instant).

Pour visionner un tutoriel vidéo du 3^e atlas (avec sous-titres en français) qui détaille la marche à suivre (à venir).

Les données recueillies pour l'atlas sont compatibles avec les protocoles d'eBird. Vous pouvez régler votre compte NatureCounts pour que vos données soient automatiquement transférées dans votre compte eBird.

Une fois que vous avez ouvert une session sur le site Web de l'atlas, faites passer le curseur de votre souris sur votre nom d'utilisateur qui se trouve en haut à droite en dessous du bandeau NatureCounts, puis choisissez «Profil» dans le menu qui s'affiche (ou [cliquez ici](#) pour passer directement à la page de votre profil). Au bas de la page de votre profil, vous trouverez la section intitulée «Fichiers eBird». Entrez les coordonnées de votre compte eBird et sauvegardez le tout. Vous devriez voir ce qui suit:

Fichiers eBird

Vous pouvez sauvegarder vos nom d'utilisateur et mot de passe du site pour celui d'eBird, et ce, à même votre profil de NatureCounts. Cela vous permet de transférer facilement vos données de NatureCounts vers votre compte d'eBird lorsque cela est possible.

Un usager eBird **sergegagne** est déjà enregistré dans votre profil NatureCounts. Pour supprimer ou modifier la connexion eBird, veuillez [cliquer ici](#).

Transférer automatiquement vos données de NatureCounts vers eBird après leur saisie :

Si vous choisissez «Oui» dans le petit menu à la droite de l'énoncé «Transférer automatiquement vos données de NatureCounts vers eBird après leur saisie», le contenu de vos formulaires d'observation de l'atlas sera automatiquement transféré dans votre compte eBird.

Si vous choisissez «Non» à la droite de l'énoncé «Transférer automatiquement vos données de NatureCounts vers eBird après leur saisie», vous devrez vous rendre à vos formulaires d'observation de l'atlas et cliquer sur «Partager avec eBird» pour transférer le contenu un formulaire à la fois.

Une fois que le contenu d'un formulaire d'atlas a été transféré dans eBird, la mention «Ce formulaire d'observations a été partagé avec eBird:» apparaîtra, suivie du numéro d'identification du formulaire (lien en caractères bleus). Voyez la figure 11 ci-dessous.

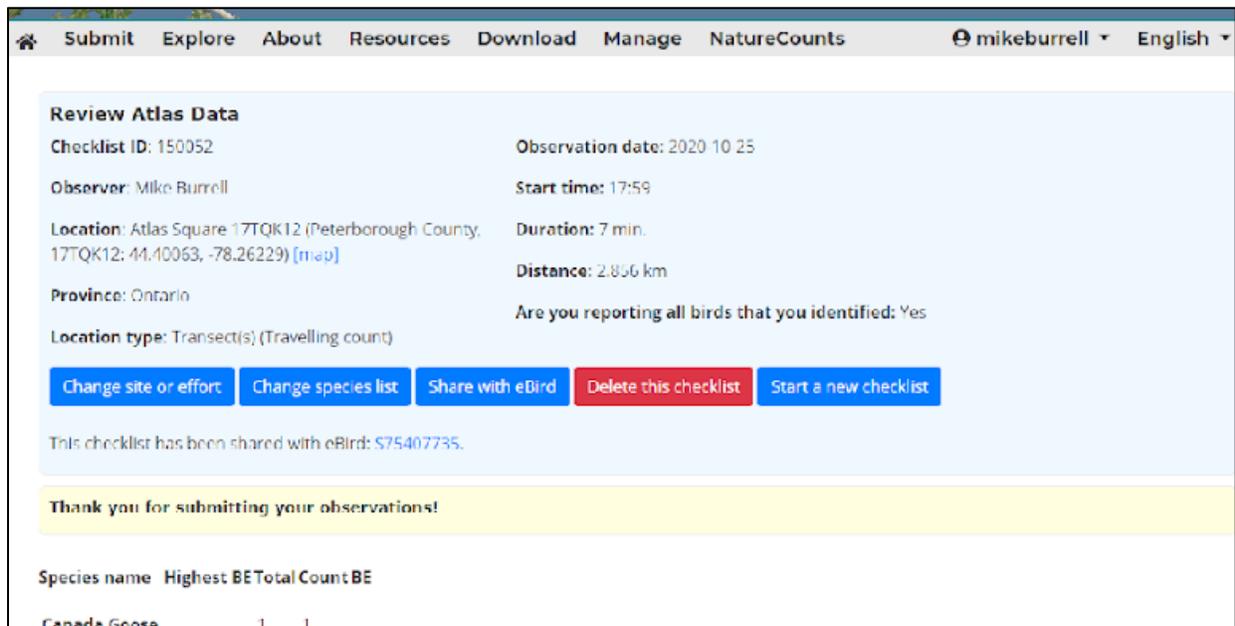


Figure 11. Un formulaire d'atlas complété. À noter le bouton «Partager avec eBird», à gauche du bouton rouge, ainsi que le lien en caractères bleus commençant par S en dessous de la série de boutons.

Transfert d'une liste d'observation d'eBird dans un compte NatureCounts de l'atlas

Pour copier le contenu d'une liste d'observation d'eBird dans votre compte NatureCounts de l'atlas, vous devez connaître le numéro d'identification de cette liste. Pour trouver ce numéro, ouvrez la liste en question. Il est indiqué juste en haut de la date près du coin supérieur gauche de la page, après la mention «LISTE D'OBSERVATION». Le numéro commence par la lettre S (format S#####). Le numéro apparaît également à la toute fin de l'adresse Web (URL) de la page dans la fenêtre du navigateur. Vous devez copier ce numéro (en faisant Ctrl-C après l'avoir sélectionné).

Ensuite, rendez-vous à la [page de soumission de données](#) pour l'atlas de votre compte NatureCounts et cliquez sur le bouton «Importer d'eBird». Si vous êtes déjà relié.e à votre compte eBird, la fenêtre qui s'affiche devrait déjà indiquer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe eBird, de sorte que vous n'avez qu'à inscrire le numéro d'identification de la liste d'observation puis à cliquer sur le bouton «Importer d'eBird» (figure 21).

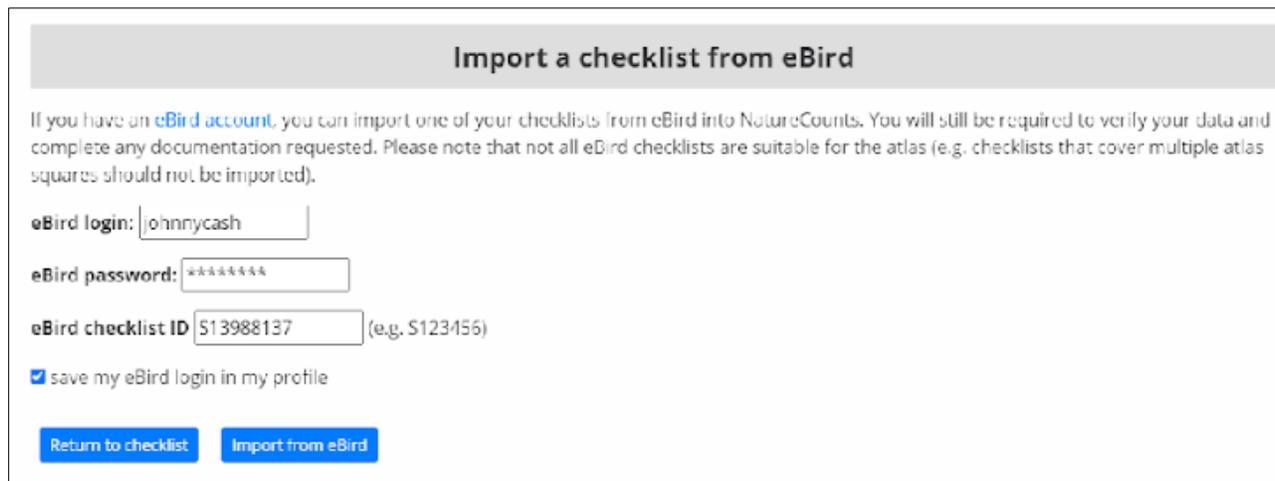


Figure 21. Options d'importation de listes d'observation à partir d'eBird. Cette fenêtre s'affiche quand vous cliquez sur le bouton «Importer d'eBird» au haut de la page de soumission de données du site Web de l'atlas. Inscrivez ensuite l'information requise pour pouvoir importer une ou des listes d'observation d'eBird dans votre compte d'atlas NatureCounts.

Une fois que le transfert d'une liste d'observation d'eBird est terminé, le système vous fera entrer dans le processus normal de saisie de données, mais toute l'information doit être copiée depuis la liste d'observation d'eBird. Faites une double vérification de toute l'information, s'il y a lieu, inscrivez l'information manquante (p. ex. tracez votre itinéraire d'observation ou les limites de la zone explorée) et vérifiez s'il y a des avertissements du système (p. ex. des avertissements relatifs aux codes d'indices de nidification et des demandes de détails concernant des espèces importantes). Une fois que vous avez terminé, assurez-vous d'envoyer la liste.

Veuillez noter que le contenu de listes d'observation d'eBird qui chevauchent des limites de parcelles d'atlas ne doit pas être copié dans le compte de l'atlas.

Vous pouvez aussi visionner un tutoriel vidéo du 3^e atlas (avec sous-titres en français) pour voir un exemple (à venir).

Participation à l’atlas avec un autre utilisateur d’eBird

À l’heure actuelle, l’application NatureCounts et le site Web de l’atlas ne permettent pas le partage de listes d’observation d’eBird entre plusieurs observateurs. Si vous souhaitez partager une liste, vous devez aller dans votre compte eBird après avoir soumis la liste et la partager par l’intermédiaire d’eBird. Vous pouvez cliquer sur le lien en caractères bleus du numéro de liste d’eBird (voyez la figure 1 plus haut) pour vous rendre directement à la page de la liste dans eBird pour la partager avec la ou les personnes avec lesquelles vous avez fait les observations.

Gestion des lieux d’observation de l’atlas dans eBird

L’application NatureCounts et le site Web de l’atlas permettent de choisir des “sites publics” d’eBird lorsqu’on choisit un endroit aux fins de l’atlas mais n’autorisent pas l’option «site personnel» d’eBird. Nous vous encourageons fortement à choisir vos lieux d’observation le plus précisément possible afin d’indiquer exactement où vous effectuez vos observations. Si vous utilisez l’application NatureCounts, le lieu présélectionné en fonction de la position GPS de votre téléphone mobile est la meilleure option aux fins de l’atlas. Beaucoup de sites personnels et de sites publics d’eBird correspondent à des zones très étendues; il faut éviter de les utiliser pour la saisie de vos données, car le système pourrait les faire correspondre à des points situés à des centaines de mètres et même à des kilomètres de distance, voire dans une parcelle autre que la vôtre. Si vous choisissez d’utiliser un site public d’eBird, assurez-vous d’enregistrer votre itinéraire, ainsi que le lieu ou les lieux exacts de vos observations.

Si vous souhaitez «fusionner» vos lieux d’observation aux fins de l’atlas avec un site personnel ou un site public d’eBird, consultez les instructions détaillées fournies dans le [centre d’aide d’eBird](#).

Modification du contenu de formulaires de l’atlas

Si vous avez besoin de modifier le contenu d’un formulaire de l’atlas, faites-le à partir du site Web de l’atlas. Toutes les modifications que vous apporterez seront automatiquement transposées dans la liste d’observation d’eBird correspondante s’il y en a une. Par contre, les modifications apportées au contenu d’une liste d’observation d’eBird ne sont pas apportées au contenu du formulaire de l’atlas correspondant s’il y en a un. Notez que si vous modifiez le contenu d’une liste d’observation d’eBird par l’entremise du formulaire de l’atlas correspondant, le système remplacera le contenu de la liste d’observation d’eBird par celui du formulaire de l’atlas.

Quand passer d’eBird à NatureCounts chaque année

Vous pouvez utiliser l’application NatureCounts et le site Web de l’atlas toute l’année. Si vous êtes sur le terrain à faire des observations pour l’atlas à n’importe quel moment de l’année,

entrez vos données avec l'application NatureCounts ou sur le site Web de l'atlas, et ce même si vous ne trouvez pas d'indice de nidification; c'est important pour nous, car cela nous permet de mesurer l'effort d'observation. Il faut se rappeler que certaines espèces d'oiseaux présentes en Ontario (comme le Grand-duc d'Amérique; voyez [l'annexe H](#)) peuvent présenter des indices de nidification en tout temps de l'année et qu'il est important de déterminer l'effort d'observation même en dehors de la principale période de reproduction.

Si vous observez simplement les oiseaux sans que ce soit dans le cadre de l'atlas, vous pouvez entrer vos données dans eBird, et si vous rencontrez un ou des indices de nidification par cette occasion, signalez-le sur le site Web de l'atlas à titre d'observation fortuite.

Veillez vous rappeler que les indices de nidification (même le code X; espèce observée) peuvent être rapportés sur un formulaire de l'atlas seulement pendant la période de reproduction de l'espèce en question. Une liste des dates des périodes de reproduction ([cliquez ici](#)) est présentée pour chaque espèce sous l'onglet «Outils et ressources» du site Web de l'atlas.

Annexe J : Remplir la liste d'observations de l'Atlas

Écrivez toujours avec un **crayon**. On peut facilement effacer les marques de crayon pour mettre à jour les codes ou les dénombrements, et les marques de crayon ne s'effacent pas lorsqu'elles sont mouillées. En outre, une fois que vous avez saisi vos données à l'ordinateur, vous pouvez les effacer de votre formulaire et le réutiliser.

Listes d'observations de l'Atlas

Pour les participants ayant une expérience antérieure en matière de collecte de données de l'atlas, ce formulaire remplace entièrement le formulaire de preuve de reproduction et le formulaire d'observation quotidienne utilisés pour les atlas précédents.

La liste d'observations de l'atlas suit un protocole simple où **une liste d'observations** est remplie **pour chaque séance d'observation active d'oiseaux suivant un seul type d'observation** dans une parcelle de l'atlas. Créez une nouvelle liste d'observations si votre type d'observation change pendant votre visite d'une parcelle de l'atlas.

Types d'observations

Relevé stationnaire – observations faites à partir d'un seul endroit, comme un compte à partir d'une rampe de lancement de bateau, ou si vous avez fait vos observations dans une très petite zone, comme une cour.

Relevé en mouvement – observations faites en marchant ou en vous déplaçant sur une route, un chemin, un sentier ou dans les buissons, de telle sorte que vous ne croisissez pas vos traces. Il s'agit probablement du type d'observation le plus couramment utilisé pour la collecte de données de l'atlas.

Relevé exhaustif – vous devez limiter votre liste à une zone particulière, comme un boisé, une zone humide ou un champ. Marquez au crayon les limites de la zone que vous avez couverte sur votre parcelle quadrillée de l'atlas. Lorsque vous saisissez les données en ligne, vous cartographierez la zone sur le site de saisie des données.

Parcelle complète – observations non liées à un lieu précis. Vous devez utiliser cette option principalement pour importer des ensembles de données institutionnelles; les personnes qui mènent la collecte de données de l'atlas n'utilisent pas souvent cette option. Les observations saisies au niveau de la parcelle ne peuvent pas être liées à l'habitat, alors que les options précédentes associent les observations à l'habitat, ce qui permet de mieux comprendre les relations entre les oiseaux et leur habitat. Choisissez cette option si un propriétaire foncier indique qu'il ne veut pas d'observations liées à sa propriété.

Observations occasionnelles – les observations faites alors que la collecte de données de l'atlas n'était pas votre objectif premier sont considérées comme accessoires ou fortuites. Par exemple, vous pourriez remarquer, en vous rendant

quelque part en voiture, une paire de Buses à queue rousse perchées côte à côte dans un arbre, au début du printemps. Vous pouvez saisir cet enregistrement unique (P pour « paire ») en tant qu'observation occasionnelle. Il s'agit généralement d'observations d'espèces notables ou moins communes, ou de niveaux plus élevés de preuves de reproduction.

Vous comptez les oiseaux au cours de la séance, en notant le plus haut niveau d'indice de nidification observé pour chaque espèce. Si vous enregistrez des oiseaux migrateurs, ne leur attribuez pas de code d'indice de nidification, laissez simplement l'espace vide. Comme chaque séance exige sa propre liste d'observations, et que vous pouvez faire plusieurs listes au cours d'une même visite, vous aurez besoin de plusieurs exemplaires du formulaire; vous pouvez les télécharger à partir du site Web et les imprimer à domicile. Les listes d'observations de l'atlas sont conçues pour être pliées en deux.

Ne consignez pas le temps passé sur place consacré à d'autres activités que la collecte de données de l'atlas, même s'il se peut que vous consigniez quelques espèces d'oiseaux pendant ce temps. Veuillez plutôt créer une liste distincte pour les séances de collecte de données de l'atlas disjointes et notez les observations fortuites pendant que vous n'effectuez pas de collecte active de données de l'atlas. Par exemple, si vous effectuez une collecte de données de l'atlas pendant cinq heures le matin, que vous faites une pause d'une heure pour le dîner, puis que vous reprenez la collecte de données de l'atlas pendant deux heures supplémentaires, en après-midi, vous utiliserez au moins une liste d'observations de l'atlas pour les cinq heures avant le dîner et une autre pour les deux heures après le dîner. Si vous notez par hasard quelques espèces pendant que vous vous détendez en mangeant, vous pourriez en dresser la liste dans un carnet ou sur une liste d'observations distincte de l'Atlas, en veillant à cocher la case « Observations occasionnelles ».

Faites attention lorsque vous collectez des données à la frontière d'une parcelle. Affectez chaque oiseau à une seule parcelle, même s'il se trouve près de la frontière de deux parcelles et qu'il passe d'une parcelle à l'autre. Dans ce cas, vous devez affecter les oiseaux à la parcelle où ils ont été observés pour la première fois. Si vous trouvez le nid plus tard dans une autre parcelle, vous devez déplacer votre observation dans cette parcelle.

Remplir le formulaire

En haut de chaque liste d'observations de l'atlas, remplissez les champs suivants : **nom de la personne collectant des données de l'atlas**, lieu où le relevé a été effectué (pour faciliter la saisie des données), numéro de la **parcelle de l'atlas** (qui se trouve sur la carte quadrillée), date (**jour, mois et année**), **heure de début** et **heure de fin** (24 h), et **durée** de la séance (en minutes), et, pour les relevés en mouvement, **distance parcourue**. Indiquez le **type d'observation** utilisé en cochant la case appropriée (relevé stationnaire, relevés en mouvement, relevé exhaustif, parcelle entière, ou observation occasionnelle). Si vous ne connaissez pas l'heure de début ou la durée de la séance, cochez la case **observation occasionnelle**. Indiquez si vous présentez une **liste d'observations complète** (c.-à-d., si vous

signalez tous les oiseaux que vous avez pu recenser); cochez non si vous présentez seulement une liste partielle des espèces que vous avez recensées. Indiquez si vous avez achevé des **points d'écoute (dénombrements ponctuels)** pendant la séance.

Dans les tableaux des espèces, utilisez la colonne **Nombre (Nbre)** pour assurer le suivi du nombre d'oiseaux de toutes les espèces que vous recensez dans la parcelle. Vous pouvez utiliser l'espace vide, dans la colonne **espèces**, pour tenir un compte courant; la méthode point-tiret est particulièrement utile pour suivre le compte dans les petits espaces (figure J1). Utilisez la colonne réservée aux **Indices de nidifications (Ind.)** pour consigner le code de preuve de reproduction le plus élevé observé pour chaque espèce pendant la séance.

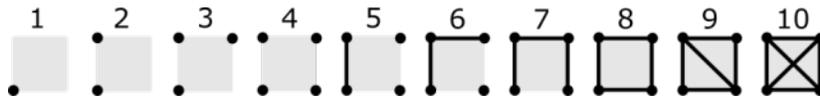


Figure J1. Illustration de la méthode de comptage point-tiret.

Si vous trouvez des espèces qui ne figurent pas dans le formulaire d'observations, ajoutez-les dans les espaces vides des colonnes réservées aux espèces. Remplissez un formulaire sur les espèces rares/coloniales pour chaque espèce que vous ajoutez.

Reportez-vous à la figure J2 pour voir un exemple de liste d'observations de l'atlas remplie.

Species	Count	B.E.	Species	Count	B.E.
Prairie Warbler †					
Black-throated Green Warbler					
Canada Warbler ‡					
Summer Tanager †					
Scarlet Tanager					
Northern Cardinal	6	S			
Rose-breasted Grosbeak					
Indigo Bunting	1	H			
Dickcissel †					

Species	Count	B.E.	Species	Count	B.E.
Canada Goose	12	FY	Wild Turkey		
Mute Swan			Pied-billed Grebe		
Trumpeter Swan ‡			Rock Pigeon (Feral Pigeon)	3	NY
Wood Duck	14	FY	Mourning Dove	2	S
Blue-winged Teal §			Yellow-billed Cuckoo		
Northern Shoveler ‡			Black-billed Cuckoo		
Gadwall ‡			Common Nighthawk ‡		
American Wigeon ‡			Chuck-will's-widow †		
Mallard	7	P	Eastern Whip-poor-will §		
American Black Duck			Chimney Swift §		
Northern Pintail ‡			Ruby-throated Hummingbird		
Green-winged Teal			King Rail †		
Redhead †			Virginia Rail		
Hooded Merganser			Sora		
Red-breasted Merganser ‡			Common Gallinule §		
Ruddy Duck ‡			American Coot ‡		
Northern Bobwhite †			Sandhill Crane		
Ring-necked Pheasant			Piping Plover †		
Gray Partridge †			Killdeer §	1	DD
Ruffed Grouse			Upland Sandpiper †		

Atlas Checklist - Region 5

Atlasser's name: John Doe

Location: Fanshawe Park - Meadows Trail Atlas square: 17T.M.H.6

Day: 10 Month: JUN Year: 2021 Start time (24h): 0600 End time (24h): 0715 Duration (min): 075

Procedure: Single location Travelling count Area search Entire square

Incidental observations: Check if start time or duration are unknown.

Complete checklist: Are you reporting all of the birds you were able to identify? Check no to submit casual observations. No Yes

Atlas point counts: Did you complete Atlas point counts during this session? No Yes

Instructions: Complete one Atlas Checklist per active birdwatching session. Do not record time spent on other activities. If you are recording migrants do not assign them a breeding evidence code, simply leave the space blank (i.e. do not use X for migrants). B.E. = Breeding Evidence.

† Provincially Rare: extra documentation required for ALL breeding records
 ‡ Regionally Rare: extra documentation required for ALL breeding records
 § Species of Interest: extra documentation required for CONFIRMED breeding records only

BREEDING EVIDENCE (B.E.) CODES

OBSERVED	A Agitated behaviour or alarm call of an adult
X Observed but not in suitable nesting habitat	B Brood patch or cloacal protuberance on an adult
POSSIBLE BREEDING	N Nest-building by wrens or woodpeckers
H In suitable nesting habitat in breeding season	CONFIRMED BREEDING
S Singing/calling/drumming associated with breeding in nesting habitat in breeding season	NB Nest building, including carrying nesting material (except wrens and woodpeckers)
PROBABLE BREEDING	DD Distraction display, attempt to draw attention away from nest/young by feigning injury or other distraction
M Multiple (>7) individuals singing/calling/drumming heard on the same date and in the same square	NU Empty nest used during atlas survey period, or identifiable egg shells
P Pair observed together in suitable nesting habitat	FY Recently fledged or downy young incapable of sustained flight
T Presumed territory = presence of an adult bird, at the same place, on >2 visits, one week or more apart	AE Adult occupying, leaving or entering a probable nest site or behaviour suggesting an occupied nest
D Display involving male & female (display, courtship feeding, copulation) or antagonistic behaviour between >2 individuals (territorial disputes or chases)	FS Adult carrying a fecal sac
V Visiting a probable nest site in suitable habitat	CF Adult carrying food for young
	NE Nest containing one or more eggs
	NY Nest with one or more young (seen or heard)

Figure J2. Exemple d'une liste d'observations de l'atlas remplie.

Saisie de données en ligne

Vous pouvez ouvrir le portail de saisie des données en ligne en cliquant sur « [Submit data](#) » sous l'onglet « Soumettre », lorsque vous avez une session en cours sur le site de l'atlas, ou en cliquant sur « Soumettre des données », sous l'onglet « Outils et ressources ». Reportez-vous à la vidéo ([cliquez ici](#) - en anglais seulement pour le moment) sur la façon de saisir les données de la liste d'observations sur le site Web.

Données de la liste d'observations

Pour présenter une liste d'observations de l'atlas, vous devez d'abord repérer la parcelle de l'atlas dans lequel vous avez fait les observations. Pour ce faire, vous pouvez faire un zoom avant sur la carte et cliquer sur « **Find square** ». Vous devez ensuite saisir le numéro de la parcelle ou les coordonnées géographiques d'une observation, ou sélectionner une parcelle enregistrée dans votre liste personnelle.

Une fois que vous avez repéré la parcelle, indiquez sur la carte l'endroit où vous avez collecté les données de l'atlas en sélectionnant un des **types d'observation** (la distance et la surface sont calculées automatiquement). Remplissez les champs restants et cochez les cases appropriées. Sélectionnez « Continue » pour passer à la page suivante. Si vous avez répondu oui à la question « Did you complete **atlas point counts** during this survey » (avez vous effectué des points d'écoute de l'Atlas pendant ce relevé?), vous aurez la possibilité d'indiquer où ces dénombrements ponctuels ont été réalisés, soit en sélectionnant des points d'écoute prédéfinis en bord de route, soit en créant de nouveaux points d'écoute hors route en cliquant sur la carte ou en saisissant les coordonnées UTM.

La page réservée aux espèces présente une liste d'espèces dans laquelle vous pouvez entrer le nombre et les indices de nidification (à la fois pour les listes d'observations de l'atlas et les formulaires de points d'écoute). Cette page affiche également un total automatique des comptages (liste d'observations de l'atlas + formulaire de points d'écoute) et les indices de nidification les plus élevés à ce jour, pour la parcelle visée. Des avertissements sont affichés pour les combinaisons d'indices de nidification d'espèces qui ne sont pas acceptées ou qui exigent une certaine prudence. Vous pouvez trier la liste des espèces de différentes façons, et vous pouvez créer une liste personnalisée en cliquant d'abord sur « Only show species with data », puis en sélectionnant « add species ». Sélectionnez « **Submit** » pour examiner et présenter les données.

Données sur les espèces rares/coloniales

Vous pouvez présenter des renseignements supplémentaires en utilisant le bouton « **Add details** », associé à chaque espèce. Ici, vous pouvez saisir une description ou des coordonnées précises; en outre, à l'avenir, vous pourrez télécharger des fichiers média (photos ou enregistrements).

Données sur les points d'écoute

Détails à déterminer.

Annexe K. Information sur les espèces importantes

Qu'est-ce qu'une espèce importante?

Les bureaux de l'atlas désignent des espèces comme importantes à l'échelle provinciale ou régionale. Il existe trois types d'espèces importantes.

- † **Espèce rare à l'échelle provinciale.** Les auteurs de **TOUTES** les mentions de nidification doivent étayer leurs observations.
- ‡ **Espèce rare à l'échelle régionale.** Les auteurs de **TOUTES** les mentions de nidification doivent étayer leurs observations.
- § **Espèce d'intérêt.** Il faut étayer les observations seulement pour les mentions de nidification **CONFIRMÉE**. Cela comprend les espèces coloniales, les espèces en péril répandues et d'autres espèces prioritaires.

Note – Ces symboles apparaîtront à côté des noms des espèces en question dans l'application NatureCounts et sur le site Web de l'atlas et les formulaires de données.

Pourquoi les espèces en question sont-elles importantes?

Les espèces qualifiées d'importantes sont généralement des espèces prioritaires quant à la prise de mesures de conservation. Il peut aussi s'agir d'espèces coloniales, d'espèces plus rares que d'autres ou d'espèces visées par la *Loi sur les espèces en péril* du Canada ou la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario. Il est donc extrêmement important de veiller à ce que les données d'observation de ces espèces soient de la plus haute qualité. Dans de nombreux cas, les données récoltées dans le cadre de l'atlas joueront un rôle central dans l'application de mesures directes de préservation de ces espèces. Par conséquent, les atlasseurs qui en observent doivent fournir de l'information supplémentaire à leur sujet. Il s'agit de fournir une description écrite et des détails de l'observation ainsi que des coordonnées géographiques exactes du lieu de l'observation. Cette information supplémentaire peut également inclure des photos ou des enregistrements sonores et, dans le cas d'espèces coloniales, des détails sur la taille et l'état de la colonie.

Autres mentions marquées d'un indicateur

Une mention d'observation faite dans le cadre de l'atlas peut aussi être signalée par le système pour d'autres raisons. Vous saurez si l'espèce ou les espèces indiquées dans le signalement font partie des espèces importantes si l'un des trois symboles montrés ci-dessus apparaît devant le nom de l'espèce sur le formulaire de données, dans l'application NatureCounts ou sur le site Web de l'atlas.

Une mention peut aussi être marquée pour une des raisons suivantes:

- **Elle déclenche l'envoi d'un indicateur dans eBird.** Toutes les données versées dans l'application NatureCounts font l'objet d'un [contrôle de qualité d'eBird](#) et peuvent être marquées d'un indicateur pour l'une des raisons suivantes:
 - **Rareté** – Espèce rare ou inhabituelle dans le comté de l'Ontario (ou la région équivalente) où elle a été observée.
 - **Saison** – Mention d'une espèce à une date où elle n'est pas normalement présente.
 - **Décompte élevé** – Nombre d'individus dépassant le nombre maximum auquel on s'attend à cette date précise dans le comté de l'Ontario (ou la région équivalente) où l'on a fait l'observation.
- **Elle comporte un code d'indice de nidification inhabituel.** Pour chaque espèce, en fonction de ses caractères biologiques, certains codes d'indices de nidification sont inhabituels; s'ils sont utilisés, le système demandera de l'information supplémentaire. L'annexe G fournit de plus amples renseignements sur les critères d'utilisation des codes d'indices de nidification.

Information à fournir sur les espèces importantes

Il faut fournir le plus d'information possible, dans les limites du raisonnable, lorsqu'on observe une espèce importante; plus la mention d'observation est inhabituelle, plus il faut fournir d'information. À la fin de la présente annexe se trouve un formulaire imprimable contenant les instructions à suivre pour rapporter l'observation d'une espèce importante suivies de trois sections pouvant servir à rapporter trois mentions. Utilisez ce formulaire pour savoir quoi inclure quand vous saisissez les données dans l'application NatureCounts ou sur le site Web de l'atlas. La majorité de l'information est recueillie automatiquement; vous pouvez saisir l'information supplémentaire en cliquant sur «Ajouter des détails» (sur le site Web) ou sur le nom de l'espèce (dans l'application).

Principaux éléments à inclure:

- **Date de l'observation.** Il peut être utile également d'indiquer l'heure exacte et la durée de l'observation.
- **Nombre d'individus.** Indiquez de quel type de décompte il s'agit, par exemple un décompte de nids. Si le nombre d'oiseaux est élevé, vous devriez expliquer comment vous avez fait l'estimation (p. ex. «décompte par groupes d'une dizaine»).
- **Description de l'oiseau.** Indiquez les traits distinctifs de l'espèce et précisez si vous avez envisagé la possibilité qu'il s'agisse d'une autre espèce et à quel point l'espèce vous est familière. Incluez une ou des photos et/ou des enregistrements audio dans la mesure du possible (consultez **Fichiers multimédias** ci-dessous).

- **Description de l'habitat.** Essayez de décrire l'habitat le mieux possible. Une photo est extrêmement utile à cet égard.
- **Noms des autres observateurs.**
- **Comportement reproducteur observé.** Toute note supplémentaire décrivant le comportement reproducteur est utile.
- **Information sur le lieu d'observation.** Un espace est prévu sur le formulaire pour indiquer la position du lieu d'observation sous la forme de coordonnées géographiques. Quand vous entrerez les données dans l'application NatureCounts ou sur le site Web de l'atlas, le système vous demandera d'indiquer la position exacte. Par défaut, le système suppose que les coordonnées indiquent la position de l'oiseau ou des oiseaux observés. Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser ce qu'indiquent les coordonnées (p. ex.: «Les coordonnées indiquent la position de l'observateur; l'oiseau se trouvait à 100 m au NNE.»).
- **Fichiers multimédias.** Sur le site Web de l'atlas, on trouve aussi la fenêtre «Ajouter des détails», qui permet de téléverser des fichiers multimédias pour étoffer les explications fournies. Cette fonction sera éventuellement ajoutée à l'application NatureCounts. Si vous souhaitez ajouter une ou des photos et un ou des fichiers multimédias, noircissez le ou les boutons correspondants sous la rubrique «Source des coordonnées» et téléversez-les au moment où vous entrerez les données.
- **Toute autre information que vous jugez pertinente.**

Nous vous encourageons à informer [la coordonnatrice régionale ou le coordonnateur régional concerné](#) le plus tôt possible de la position d'une nouvelle observation d'espèce importante, en particulier d'une espèce rare à l'échelle provinciale (†) ou à l'échelle régionale (‡). Dans beaucoup de cas, elle ou il pourra organiser des relevés de suivi pour confirmer l'exactitude de la mention.

Formulaire de mention d'espèce importante

Instructions. Si l'on observe une espèce désignée rare à l'échelle provinciale ou à l'échelle régionale ou une espèce d'intérêt, il faut fournir de l'information supplémentaire pour confirmer l'identification et/ou des détails sur le site de nidification ou la colonie. Il est utile : de décrire l'oiseau, l'habitat et les conditions d'observation; d'indiquer si l'espèce est familière et le nom des autres observateurs s'il y en avait et, s'il y a lieu, d'indiquer de quel type de décompte il s'agit et comment s'est fait le décompte; et de fournir tout autre renseignement jugé pertinent.



† **Rare à l'échelle provinciale.** Documentation supplémentaire requise pour **TOUTES** les mentions de nidification.

‡ **Rare à l'échelle régionale.** Documentation supplémentaire requise pour **TOUTES** les mentions de nidification.

§ **Espèce d'intérêt.** Documentation supplémentaire requise pour les mentions de nidification **CONFIRMÉE** seulement. Cela comprend les espèces coloniales, les espèces en péril répandues et d'autres.

Nom du participant

Espèce	Décompte	Code d'indice de nidif.	Parcelle d'atlas	Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Détails:						
Coordonnées (NAD83)						
N <input type="text"/>						
O <input type="text"/>						
Source des coord.: <input type="radio"/> GPS <input type="radio"/> Carte						
Médias: <input type="radio"/> Photo <input type="radio"/> Audio						

Espèce	Décompte	Code d'indice de nidif.	Parcelle d'atlas	Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Détails:						
Coordonnées (NAD83)						
N <input type="text"/>						
O <input type="text"/>						
Source des coord.: <input type="radio"/> GPS <input type="radio"/> Carte						
Médias: <input type="radio"/> Photo <input type="radio"/> Audio						

Espèce	Décompte	Code d'indice de nidif.	Parcelle d'atlas	Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Détails:						
Coordonnées (NAD83)						
N <input type="text"/>						
O <input type="text"/>						
Source des coord.: <input type="radio"/> GPS <input type="radio"/> Carte						
Médias: <input type="radio"/> Photo <input type="radio"/> Audio						

Exemple de formulaire de mention d'espèce importante

Instructions. Si l'on observe une espèce désignée rare à l'échelle provinciale ou à l'échelle régionale ou une espèce d'intérêt, il faut fournir de l'information supplémentaire pour confirmer l'identification et/ou des détails sur le site de nidification ou la colonie. Il est utile : de décrire l'oiseau, l'habitat et les conditions d'observation; d'indiquer si l'espèce est familière et le nom des autres observateurs s'il y en avait et, s'il y a lieu, d'indiquer de quel type de décompte il s'agit et comment s'est fait le décompte; et de fournir tout autre renseignement jugé pertinent.



† **Rare à l'échelle provinciale.** Documentation supplémentaire requise pour **TOUTES** les mentions de nidification.

‡ **Rare à l'échelle régionale.** Documentation supplémentaire requise pour **TOUTES** les mentions de nidification.

§ **Espèce d'intérêt.** Documentation supplémentaire requise pour les mentions de nidification CONFIRMÉE seulement. Cela comprend les espèces coloniales, les espèces en péril répandues et d'autres.

Note – Vous trouverez un formulaire vierge en français à la page précédente.

Nom du participant

Johnny Cash

Species	Count	Breeding Evidence	Atlas square	Day	Month	Year
Tufted Titmouse	1	H	18TVQ12	10	JUN	2023

Details:

Coordinates (NAD83)
 N | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5
 W | 7 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5

Coordinate source:
 GPS Map

Media:
 Photo Audio

I took Elvis Presley out to show him the ropes of atlassing and to my surprise there was a Tufted Titmouse calling back behind the Presley ranch! After some searching, we were able to locate it, within the canopy of a mature oak. I'm very familiar with this species from my time in Tennessee but we were able to observe a small, grey bird with distinct crest, pale underparts, orangish wash to flanks and the large black eye and bill. We estimated the coordinates using our printed atlas square map. Sure hope it sticks around and finds a friend!

Species	Count	Breeding Evidence	Atlas square	Day	Month	Year
Common Tern	2210	NE	17TRK11	12	JUL	2021

Details:

Coordinates (NAD83)
 N | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5
 W | 7 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5

Coordinate source:
 GPS Map

Media:
 Photo Audio

June Carter and I walked out to the sandbar in Lk Ontario off Pine Point to count Common Tern nests. We avoided walking through the colony, counting estimated groups of ten nests from the edge. From our vantage point none of the nests had young yet but we clearly saw some eggs and most had what appeared to be incubating adults. This site is a well-known COTE colony and the adults were easily identified by their small size, dark cap, and orange bill with black cap. The coordinates represent the centre of the colony.

Species	Count	Breeding Evidence	Atlas square	Day	Month	Year
Prothonotary Warbler	2	P	17TNJ22	22	JUN	2022

Details:

Coordinates (NAD83)
 N | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5
 W | 7 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5

Coordinate source:
 GPS Map

Media:
 Photo Audio

Roy Orbison and I were walking down the Blue Jay trail at Oak Orchards park when I heard a singing male Prothonotary Warbler from the pond. After 15 min we found the male singing and soon found a female that was sticking close to it. The male was identified by the loud "SWEET SWEET SWEET" (audio recorded) and the bright orangey-yellow head, black eye, bluish wings and lack of wing bars. The pair frequented the edge of a wooded pond in a silver maple swamp. Note: the coordinates are our position, approx. 50 m west of the birds.

Annexe L : Code d'éthique à l'égard des espèces sensibles et de l'observation d'oiseaux

Éthique liée à la collecte de données pour l'Atlas

Soyez prudents lorsque vous faites une collecte de données pour l'Atlas! Traitez tous les oiseaux et leurs habitats avec respect et prudence. Restez à l'affût afin d'éviter de piétiner des nids et soyez très prudents dans les habitats délicats comme les dunes de sable. N'oubliez pas que ce projet consiste à recueillir des données afin de contribuer à la protection des oiseaux et que nous devrions tous agir en conséquence lorsque nous effectuons des relevés.

Des perturbations excessives peuvent inciter les adultes à abandonner leur nid en tout temps, mais surtout à l'étape de la construction du nid et au début de l'incubation. S'attarder trop longtemps près d'un nid ou perturber les alentours risque d'attirer l'attention des prédateurs.

Bien qu'il y ait certaines protections en place concernant l'affichage des observations pour l'Atlas sur le site NatureCounts, sachez que le partage des résultats de votre collecte de données pour l'Atlas sur d'autres plateformes peut avoir de graves conséquences pour l'oiseau s'il attire des perturbations par d'autres observateurs d'oiseaux, photographes de la faune ou amateurs. Pensez-y surtout quand vous communiquez l'emplacement des oiseaux nicheurs, surtout ceux dont il est question ici, dans les médias sociaux, et même sur eBird. Si vos données dans NatureCounts sont partagées automatiquement avec eBird (voir [l'annexe I](#)), vous devriez songer à supprimer l'observation d'une espèce particulière ou même à dissimuler une liste de vérification complète sur eBird si vous pensez qu'elle pourrait avoir des conséquences néfastes pour l'oiseau ou les oiseaux. Vous pouvez toujours partager manuellement la liste avec eBird ou la démasquer ultérieurement. La base de données eBird possède sa propre approche à l'égard des espèces sensibles [ici](#).

N'oubliez pas de toujours obtenir la permission du propriétaire avant de faire des relevés sur un terrain privé. Consultez [l'annexe C](#) pour obtenir des conseils et connaître les points clés pour faire des relevés sur un terrain privé.

Pour obtenir d'autres conseils, le [code d'éthique](#) du site Ontario Field Ornithologists est un bon document de référence.

Enregistrements sonores

L'utilisation d'enregistrements sonores peut susciter des réponses et générer des renseignements critiques rapidement, mais servez-vous-en judicieusement. Certains protocoles en matière de relevés (p. ex. les relevés effectués pour la surveillance des marais et pour les hiboux nocturnes) intègrent l'utilisation d'enregistrements sonores afin d'améliorer le taux de détection. Une précaution supplémentaire est de mise pour les espèces en péril et les autres espèces sensibles aux perturbations afin d'éviter les effets néfastes. Les consignes suivantes aideront à réduire au minimum le risque de perturbation et de harcèlement :

- Connaissez les règles locales; l'utilisation d'enregistrements n'est pas permise dans certains parcs nationaux et provinciaux et d'autres terrains peuvent avoir leurs propres règles.
- Évitez d'utiliser un enregistrement pour une espèce en péril lorsque sa présence à un emplacement est déjà connue.
- Évitez d'utiliser des enregistrements dans les régions densément peuplées d'oiseaux.
- Évitez d'utiliser un enregistrement à répétition pour les mêmes individus ou territoires.
- Gardez les relevés ciblés avec diffusion brefs (généralement moins de cinq minutes, constitués de courtes séquences de diffusion de moins de 30 secondes séparées par de longues périodes de silence).
- Utilisez un enregistrement dans lequel le son est plus faible que les vocalises normales de l'oiseau.
- Lorsque l'espèce ciblée est repérée, cessez de faire jouer l'enregistrement pour cette espèce-là.

Espèces en péril

Faites preuve de prudence lorsque vous êtes à proximité d'une espèce en péril (tableau L1). Prenez grand soin de ne perturber aucune espèce en péril (pas seulement les oiseaux!). Afin que l'Atlas devienne pleinement un outil de conservation, il est extrêmement important de signaler toutes les présences des espèces rares (voir l'annexe K). Si vous rencontrez des espèces en péril qui ne sont pas des oiseaux, veuillez les signaler au [Centre d'information sur le patrimoine naturel](#); le moyen le plus rapide consiste à se joindre au [projet Rare species of Ontario iNaturalist](#).

Si vous êtes particulièrement préoccupés par la protection des renseignements pour une espèce que vous avez trouvée, communiquez avec votre [coordonnateur régional](#) afin de discuter de la situation et de déterminer comment procéder.

Tableau L1: Listes des espèces d'oiseaux nicheurs énumérés comme des espèces en péril par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) fédérale ou la *Loi de 2017 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) provinciale. DISP = disparue, DISR = disparue de la région, EVD = en voie de disparition, MEN = menacée, SP = en situation préoccupante.

Nom commun	Nom scientifique	COSEPAC	LEP	LEVD
Colin de Virginie	<i>Colinus virginianus</i>	EVD	EVD	EVD
Tétras des prairies	<i>Tympanuchus cupido</i>	DISR	DISR	DISR
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	SP	SP	SP
Tourte voyageuse	<i>Ectopistes migratorius</i>	DISP		
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	SP	MEN	SP
Engoulevent bois-pourri	<i>Antrostomus vociferus</i>	MEN	MEN	MEN
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	MEN	MEN	MEN
Râle élégant	<i>Rallus elegans</i>	EVD	EVD	EVD
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	SP	SP	SP
Pluvier siffleur	<i>Charadrius melodus</i>	EVD	EVD	EVD
Barge hudsonienne	<i>Limosa haemastica</i>	MEN		

Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	SP	SP	SP
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>			SP
Pélican d'Amérique	<i>Pelecanus erythrorhynchos</i>			MEN
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	MEN	MEN	MEN
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>			EVD
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>			SP
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	EVD	EVD	EVD
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	SP	SP	SP
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	EVD	MEN	SP
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		SP	SP
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	SP	MEN	SP
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	SP	SP	SP
Moucherolle vert	<i>Empidonax virens</i>	EVD	EVD	EVD
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	EVD	EVD	EVD
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	MEN	MEN	MEN
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	MEN	MEN	MEN
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	MEN	MEN	SP
Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	SP	SP	SP
Bruant sauterelle	<i>Ammodramus savannarum</i>	SP	SP	SP
Bruant à face noire	<i>Zonotrichia querula</i>	SP		
Bruant de Henslow	<i>Centronyx henslowii</i>	EVD	EVD	EVD
Ictérie polyglotte	<i>Icteria virens</i>	EVD	EVD	EVD
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	MEN	MEN	MEN
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	MEN	MEN	MEN
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	SP	SP	SP
Paruline hochequeue	<i>Parkesia motacilla</i>	MEN	MEN	MEN
Paruline à ailes dorées	<i>Vermivora chrysoptera</i>	MEN	MEN	SP
Paruline orangée	<i>Protonotaria citrea</i>	EVD	EVD	EVD
Paruline de Kirtland	<i>Setophaga kirtlandii</i>	EVD	EVD	EVD
Paruline azurée	<i>Setophaga cerulea</i>	EVD	EVD	EVD
Paruline du Canada	<i>Cardellina canadensis</i>	MEN	MEN	SP

Espèces coloniales

Soyez particulièrement prudents à proximité des aires de nidification pour la plupart des espèces coloniales, car elles sont très sensibles aux perturbations au sein de la colonie. Pour cette raison, il est recommandé d'estimer le nombre de nids ainsi que les détails des lieux à distance sans trop s'approcher de la colonie. Plusieurs colonies seront répertoriées par des biologistes professionnels dans le cadre des efforts liés à la collecte de données pour l'Atlas. Veuillez communiquer avec votre [coordonnateur régional](#) avant de planifier une excursion à proximité d'une colonie afin d'éviter toute perturbation inutile.

Espèces sensibles

Un petit sous-ensemble formé d'espèces considérées extrêmement sensibles aux perturbations sont traitées comme des « espèces sensibles » dans l'ensemble de la province (voir le tableau L2). De plus, les coordonnateurs régionaux peuvent indiquer que certaines observations sont sensibles. Aucune donnée importante sur ces espèces ne figurera à une échelle quelconque tant qu'un examinateur régional ne l'aura pas étudiée en premier. Toutes

les observations qualifiées de sensibles (y compris toutes les observations d'espèces sensibles) seront visibles seulement à l'échelle d'un carré de 10 km et elles pourront ne pas être affichées du tout. Ce niveau de sécurité supplémentaire aide à protéger nos espèces les plus sensibles contre les perturbations et le harcèlement.

Tableau L2: Liste des espèces sensibles à l'échelle de la province. Les espèces qui figurent sur cette liste bénéficient automatiquement d'une protection de données accrue.

Nom commun	Nom scientifique
Colin de Virginie	<i>Colinus virginianus</i>
Râle élégant	<i>Rallus elegans</i>
Pluvier siffleur	<i>Charadrius melodus</i>
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>
Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>
Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>
Moucherolle vert	<i>Empidonax virescens</i>
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>
Bruant de Henslow	<i>Centronyx henslowii</i>
Ictérie polyglotte	<i>Icteria virens</i>
Paruline hochequeue	<i>Parkesia motacilla</i>
Paruline orangée	<i>Protonotaria citrea</i>
Paruline de Kirtland	<i>Setophaga kirtlandii</i>
Paruline azurée	<i>Setophaga cerulea</i>

Annexe M : Localisation

Il existe deux types de déclarations de localisation pour la collecte de données de l'atlas. La première consiste à signaler le lieu de votre séance de collecte de données de l'atlas (liste d'observations ou de dénombrements ponctuels), tandis que la seconde consiste à signaler l'emplacement précis d'une espèce rare ou d'une colonie de reproduction d'une espèce coloniale.

Déclaration de localisation pour une séance de collecte de donnée de l'atlas

Si vous n'utilisez pas l'application, un moyen simple de garder une trace des lieux parcourus dans le cadre de la collecte de données de l'atlas est de les marquer au crayon sur une copie imprimée de votre carte quadrillée aux 10 km ou d'utiliser un marqueur effaçable à sec sur une version plastifiée pour une saisie ultérieure des données. Une fois que vous avez saisi les données sur le site Web de NatureCounts, vous pouvez effacer les marques. Lorsque vous saisissez vos données en ligne, vous avez la possibilité d'indiquer l'endroit où vous avez effectué vos relevés grâce à l'interface de Google Maps sur NatureCounts. Consultez **l'Annexe N** (à venir) pour visionner une vidéo présentant comment saisir vos données sur le site Web de NatureCounts. L'interface vous permettra de zoomer sur une parcelle de l'atlas et de choisir l'un des cinq « types d'observation » : relevé stationnaire, relevé en mouvement, relevé exhaustif, parcelle complète, ou observations occasionnelles.

Relevé stationnaire: Indiquez un seul endroit sur la carte où les observations ont été réalisées. Choisissez cette option si vous avez fait un relevé stationnaire (comme un comptage d'oiseaux en 10 minutes à partir d'une rampe de lancement de bateau), ou si vos observations ont été faites dans une petite zone couvrant moins de 30 m dans n'importe quelle direction (comme votre cour).

Relevé en mouvement: Tracez des lignes pour indiquer le chemin que vous avez emprunté lors de votre séance de collecte de données de l'atlas; la distance sera automatiquement calculée sur le site Web. C'est une bonne option si vous avez fait des observations en marchant le long d'une route ou d'un chemin.

Relevé exhaustif: Si votre relevé est limité à une zone particulière, telle qu'un bois, une zone humide ou un champ, vous pouvez tracer des lignes autour des limites de la zone que vous avez étudiée sur le site web de saisie des données. La surface du polygone que vous dessinez est calculée automatiquement.

Parcelle complète: Sélectionnez la parcelle entier (non recommandé). Les observations saisies au niveau de la parcelle ne peuvent pas être liées à l'habitat, alors que les options précédentes associent les observations à l'habitat, ce qui permet de mieux comprendre les relations entre les oiseaux et leur habitat. Choisissez cette option si un propriétaire foncier indique qu'il ne veut pas d'observations liées à sa propriété.

Si vous utilisez l'application NatureCounts pour saisir vos données, votre position sera automatiquement enregistrée par l'application, et vous sélectionnez le type d'observation sur

l'application. Consultez [ce lien](#) (en anglais seulement pour le moment) pour obtenir des instructions sur l'utilisation de l'application aux fins de la collecte de données.

Déclaration de localisation des registres des espèces rares ou coloniales

Si vous utilisez l'application, vous serez invité à fournir des détails sur les registres des espèces rares et coloniales ([voir Annexe K](#)). Une future mise à jour de l'application vous permettra de définir l'emplacement en cliquant sur une carte. Mais en attendant que cette mise à niveau soit opérationnelle (prévue au printemps 2021), vous devez soit déterminer vos coordonnées à l'aide d'une application GPS ou téléphonique, soit déterminer les coordonnées UTM à l'aide d'une carte quadrillée de l'atlas (voir ci-dessous). Veuillez noter les coordonnées de l'emplacement des espèces rares ou des colonies de reproduction aussi précisément que possible pendant votre séjour sur le site. Bien qu'il soit possible de marquer l'emplacement de ces espèces sur Google Map lors de la saisie des données en ligne, le fait de noter l'emplacement sur le site vous permettra de ne pas sélectionner accidentellement le mauvais endroit s'il y a un délai entre l'observation et la saisie des données.

Enregistrement des coordonnées UTM

Les parcelles de l'atlas sont basés sur le quadrillage universel transverse de Mercator (UTM). Les coordonnées UTM sont composées d'une désignation de zone et de deux nombres enregistrés en mètres; le premier est l'« abscisse » et le second l'« ordonnée ». L'abscisse est toujours indiquée avant l'ordonnée.

Utilisation d'une carte quadrillée pour déterminer les coordonnées UTM

Il est simple de déterminer les coordonnées UTM d'un lieu à l'aide des cartes quadrillées de l'atlas comme le montre la figure M1. Les abscisses de 1 km sont indiquées en bas de la carte et augmentent de gauche à droite. Les ordonnées de 1 km sont indiquées le long du côté gauche de la carte et augmentent vers le haut de la carte. Comme les UTM sont enregistrés en mètres, les désignations de kilomètres se terminent toujours par "000". Ces cartes comportent également des « coches » de 100 m entre les lignes du quadrillage de 1 km. Pour déterminer l'abscisse appropriée d'un lieu, placez une règle verticalement sur la carte pour déterminer quelle marque au bas de la carte est la plus proche du lieu. Pour déterminer l'ordonnée appropriée à 100 m près, placez la règle horizontalement sur la carte de la même manière. Notez toujours l'abscisse *avant* l'ordonnée, en vous souvenant de la règle selon laquelle une abscisse est toujours *plus petite* qu'une ordonnée.

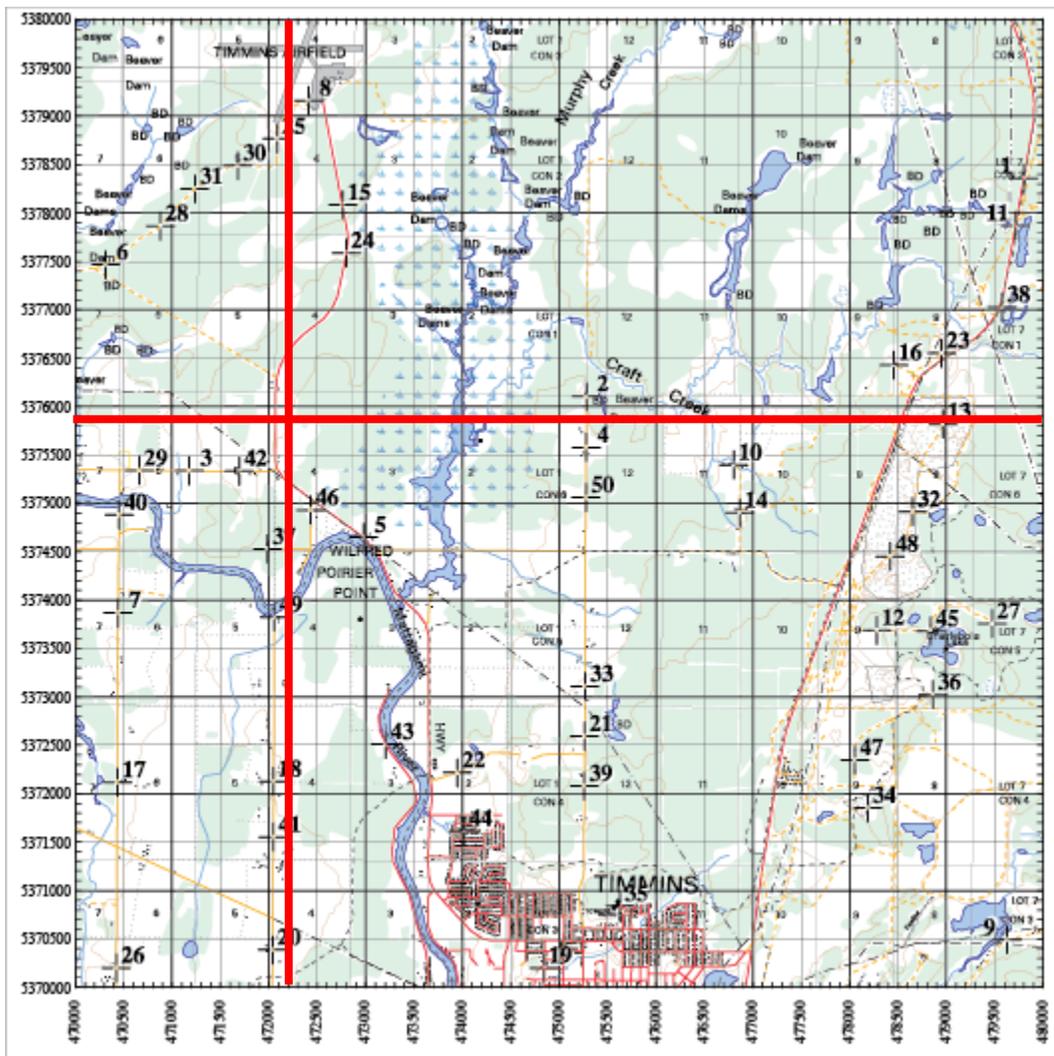


Figure M1. Exemple d'une carte quadrillée de l'atlas. Le long de la ligne inférieure du plan, les abscisses sont indiquées tous les 1 000 mètres (soit un kilomètre) avec des lignes de quadrillage s'étendant à partir de chaque kilomètre et des coches tous les 100 mètres. Le long du côté gauche du plan, les ordonnées sont indiquées tous les 1 000 mètres (soit un kilomètre) avec des lignes de quadrillage s'étendant à partir de chaque kilomètre et des coches tous les 100 mètres. Les coordonnées UTM correspondant à l'intersection des lignes rouges sont 472200 (abscisse) et 5375900 (ordonnée).

Utilisation d'un GPS pour déterminer les coordonnées UTM

Si vous disposez d'un appareil GPS, enregistrez l'emplacement lorsque vous êtes sur place. Assurez-vous que vous réglez l'appareil sur le plan de référence **NAD83** (généralement sous la configuration de navigation ou quelque chose de similaire) lorsque vous utilisez l'UTM. Si une donnée erronée est utilisée, l'emplacement des nids et des colonies ou le comptage des points peut être décalé de 200 mètres! L'utilisation de toute autre donnée fournira très probablement des coordonnées incorrectes (et donc inutilisables), ce qui rend très difficiles les analyses futures des relations entre les oiseaux et leur habitat. Veuillez lire le manuel du propriétaire de

vosre GPS pour obtenir plus de renseignements sur la manière de définir le plan de référence. Une recherche sur Internet permet souvent de trouver rapidement comment modifier les paramètres d'un appareil.

Lorsque vous déterminez une position à l'aide de votre GPS, assurez-vous que la précision signalée par l'appareil est de 100 m ou moins (il faut parfois quelques secondes pour acquérir suffisamment de signaux) et notez la désignation de la zone à deux caractères (une valeur comprise entre 15 et 18), ainsi que les six chiffres de l'abscisse et les sept chiffres de l'ordonnée. (Si votre appareil GPS vous donne sept chiffres pour l'abscisse, n'enregistrez pas le « 0 » initial.) Si vous ne disposez pas d'un appareil GPS, utilisez votre carte quadrillée pour déterminer les coordonnées de votre emplacement à 100 mètres près.

Utilisation d'un GPS pour déterminer la parcelle dans laquelle vous vous trouvez

Si vous avez un appareil GPS, réglez-le pour afficher les coordonnées au format UTM (NAD83). Si vous savez dans quel bloc de 100 km ([figure 1](#) dans les Instructions pour l'atlas général) vous vous trouvez, vous pouvez déterminer les autres chiffres des coordonnées du carré en lisant la zone et le **cinquième nombre à partir de la droite de l'abscisse et de l'ordonnée**. Assurez-vous de lire l'abscisse *avant* l'ordonnée, en vous souvenant de la règle selon laquelle une abscisse est toujours *plus petite* qu'une ordonnée.

Exemple: Vous êtes dans au parc national de la Pointe-Pelée, qui se situe dans le bloc LG, et votre GPS indique:

Zone : 17T

- Abscisse : 374700
- Ordonnée : 4643300
- Vous savez immédiatement que vous êtes dans la parcelle **17TLG74**.

Collecte de données de l'atlas à la limite d'une parcelle

Il peut être difficile d'effectuer des relevés pour l'atlas très près de la limite d'une parcelle. Il vous sera parfois difficile de savoir exactement dans quel carré vous vous trouvez. Il est utile de noter les points de repère qui permettent de déterminer à l'avance dans quel carré vous vous trouvez, ou d'utiliser votre GPS comme indiqué dans la section «Utilisation d'un GPS pour déterminer la parcelle dans laquelle vous vous trouvez». En utilisant une carte quadrillée comme référence, vous pouvez vous assurer que vous vous trouvez dans les limites de la parcelle en maintenant vos coordonnées UTM dans les limites indiquées sur la carte. Pour la carte illustrée par la figure M1, cela correspondrait aux abscisses entre 470000mE et 480000mE et aux ordonnées entre 5370000mN et 5380000mN.

Si, lors d'une collecte de données de l'atlas près de la limite de la parcelle A, vous voyez un oiseau remarquable dans la parcelle B, prenez-en note et ajoutez-le comme observation fortuite dans la parcelle B, mais ne l'incluez pas dans votre liste d'observations de la parcelle A.

Annexe O. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario Conditions

Autorisations relatives aux données

Comme utilisateur/utilisatrice de NatureCounts, vous accordez par la présente à Oiseaux Canada une licence permanente, libre de redevances, irrévocable, non exclusive, transférable et mondiale lui permettant d'utiliser, de reproduire, de modifier, d'adapter, de publier, de traduire, de distribuer, de présenter et d'afficher toute information fournie pendant l'exécution de vos activités de relevé et d'inventaire (y compris, pour plus de clarté, des observations, des commentaires, des données de localisation et des supports d'enregistrement fournis par voie électronique ou par d'autres moyens), et de créer des produits dérivés de cette information, et/ou d'intégrer ladite information dans d'autres oeuvres sous toute forme, sur tout support et par l'intermédiaire de tout logiciel ou de toute technologie connu ou développé ultérieurement. Vous n'êtes pas limité.e dans votre capacité d'utiliser comme bon vous semble à toute autre fin les données que vous recueillez. Les données communiquées à NatureCounts sont examinées par des ornithologues spécialistes. Oiseaux Canada et ses partenaires se réservent le droit d'inclure ou d'exclure des données qu'ils reçoivent à la suite d'un examen par lesdits ornithologues spécialistes ou pour toute autre raison.

Oiseaux Canada et ses partenaires (le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada, le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, les Ontario Field Ornithologists et Ontario Nature) encouragent fortement les tiers à utiliser les données à des fins de recherche, d'éducation et de conservation. L'accès à des données brutes depuis NatureCounts peut être sujet à l'approbation d'Oiseaux Canada au nom de ses partenaires. Oiseaux Canada s'efforcera de fournir l'accès aux données sans frais, mais peut, à sa discrétion, demander des frais pour le paiement du temps d'extraction des données dans le cas de demandes nécessitant des opérations complexes. Sauf indication contraire, vous et les utilisateurs de NatureCounts êtes généralement autorisés à utiliser et reproduire les données et les autres produits affichés ou disponibles sur nos plateformes pour votre usage personnel. Dans certains cas, les produits peuvent être publiés en vertu d'une licence particulière énonçant les conditions d'utilisation (p. ex. une licence Creative Commons) ou peuvent faire l'objet de restrictions particulières (p. ex. l'application à la production de cartes topographiques). Autrement, veuillez communiquer avec Oiseaux Canada si vous souhaitez redistribuer un ou des produits dérivés disponibles sur nos plateformes (p. ex., des cartes de répartition d'espèces, des comptes rendus sur des espèces, etc.).

Politique de confidentialité

Vos coordonnées (adresse postale, adresse courriel et numéro de téléphone) ne sont pas communiquées à des tiers et sont accessibles seulement aux partenaires officiels de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (voir la liste courante des partenaires [ici](#)), aux membres de leur personnel engagés dans le projet, aux membres des comités, aux coordonnateurs régionaux et aux réviseurs des données (dans les régions d'où vous avez fourni des données ou dans lesquelles vous avez manifesté l'intérêt de participer) ou à d'autres personnes désignées par Oiseaux Canada, et ce seulement à des fins de communications reliées au

projet auquel vous participez. En outre, si vous y consentez pendant votre inscription ou dans votre [profil en ligne](#), Oiseaux Canada et ses partenaires engagés dans le projet peuvent également prendre contact avec vous concernant d'autres projets et activités.

Sauf indication contraire par écrit de votre part ou dans votre [profil en ligne](#), vous acceptez que votre nom paraisse dans des sommaires de données ou tout produit de données dérivé de la base de données s'il y a lieu.

En règle générale, veuillez vous abstenir de nous fournir – à part vos coordonnées – des données que vous ne souhaitez pas voir publiées ou d'autres renseignements que vous considérez comme personnels ou qui pourraient atteindre à la vie privée ou aux droits d'autrui. Les commentaires associés à vos données, par exemple l'indication des lieux et des dates de vos observations, sont généralement inclus lorsque les données sont diffusées publiquement, à certaines exceptions près (pour protéger le bien-être d'espèces sensibles par exemple). De plus, vous devez vous assurer d'avoir l'autorisation de fournir des données (y compris des photos, des enregistrements et des données sur d'autres supports) et que, ce faisant, vous ne portez pas atteinte aux droits d'autres personnes ou entités.

Bien que nous ayons l'intention de publier la majorité des données, nous vous offrons la possibilité dans votre profil en ligne de gérer l'accessibilité à certains types de données, tels que vos fichiers multimédias et vos parcours GPS détaillés. Veuillez examiner les options attentivement pour vous assurer qu'elles vous conviennent.

Enfin, comme la plupart des sites Web, NatureCounts utilise des témoins temporaires pour vous permettre d'ouvrir une session ainsi que des témoins tiers et d'autres technologies de stockage pour déterminer quel contenu du site est le plus important pour vous. Veuillez consulter la Politique de confidentialité d'Oiseaux Canada pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont Oiseaux Canada utilise vos renseignements personnels.